

Fribourg Illustré

LA VIE MUSICALE



A bâtons rompus avec...
M. Arnold Waeber, conseiller d'Etat

Le Ranz des vaches par
Bernard Romanens

Costumes et
coutumes

FRIBOURG - ILLUSTRÉ

La vie musicale

Magazine bimensuel paraissant le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Organe officiel des Fribourgeois «hors les murs» depuis 1957

Depuis le 1er octobre 1975, organe de liaison de:

- Société cantonale des Musiques fribourgeoises
- Société cantonale des chanteurs fribourgeois
- Céciliennes
- Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes
- Fédération fribourgeoise des accordéonistes
- Association des organistes
- Conservatoire de musique.

Depuis le 1er janvier 1976:

Organe d'information de la Société fribourgeoise des écrivains.

Depuis le 1er novembre 1976
Organe d'information
des Majorettes

Edition, impression,
administration:
Imprimerie Fragnière SA
35, route de la Glâne
1700 Fribourg
Tél. 037 24 75 75

Rédaction:
Case postale 331
1701 Fribourg
Tél. 037 24 75 75
Télex: 36 157

Rédacteur en chef responsable
et photographe:
Gérard Bourquenoud
Bureau: 037 24 75 75
Privé: 037 46 45 27

Rédacteur «La vie musicale»
Pierre Kaelin
Bureau 037 22 16 03
Privé: 037 26 23 69

Rédacteur-adjoint «Vie musicale»
Albert Jaquet, Marly
Privé: 037/46 26 19
Bureau: 037/23 41 36

Délai de réception des annonces:
Quinze jours avant la parution

Abonnements:
Suisse

Annuel	Fr. 38.70
Six mois	22.50
Trois mois	17.-

Etranger

Envoi normal:	Fr. 51.-
Envoi par avion:	75.-
Compte de chèques postaux 17-2851	

«Fribourg-Illustré» et le supplément «La Vie musicale» ne peuvent être vendus séparément.

La reproduction de textes ou d'illustrations ne peut se faire qu'avec l'autorisation de la rédaction.

La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les manuscrits et photos non commandés.

Service des annonces:
Annonces Suisses SA (ASSA)
8, bd de Pérolles
1700 Fribourg
Tél. 037 22 40 60

Conseiller en publicité
pour Fribourg-Illustré
André Vial, Bulle
Bureau: 037 22 40 60
Privé: 029 2 55 30

Tarif de publicité:

1/1 page	Fr. 635.—
1/2 page	340.—
1/4 page	180.—
1/8 page	95.—
1/16 page	53.—

Supplément «La Vie musicale»
Une case 50 x 34 m/m Fr. 40.—

Reportage publicitaire:
1/1 page Fr. 750.—
Rabais de répétition et sur abonnements d'annonces.

SOMMAIRE

A bâtons rompus avec... M. Arnold Waeber, conseiller d'Etat, nouvelle rubrique mensuelle

Gardes suisses pontificaux à Fribourg

Flashes de la Glâne

Bernard Romanens, soliste de la Fête des Vignerons

Bénichon de la montagne et de la Gruyère

Avec les patoisants fribourgeois Fribourgeois «hors les murs»

Guide gastronomique

Costumes et coutumes au Vully Yodler-Club de Granges-Paccot

Opinion - Nouvelle rubrique mensuelle

Bénichon de Châtel-St-Denis

Rgt inf mont 7

Concours FI

Entre l'église et la pinte

Programme TV romande et France 3

Les défunts

Notre prochain numéro paraîtra

le mercredi
19 octobre

Notre couverture

Bernard Romanens, soliste grüérien de la Fête des Vignerons. Photo prise devant son chalet «La Méjon» en-dessus d'Enney. En face, les Dents du Bourgoz et du Chamois.

Photo G. Bourquenoud-FI

Pris sur le vif



Photo prise au marché du petit bétail à Bulle

ETES-VOUS NOTRE GAGNANT?



La personne dont le visage est entouré d'un cercle, est invité à se présenter à notre bureau jusqu'au 15 octobre 1977 ou de nous faire parvenir une photo récente. Le gagnant touchera un abonnement de trois mois à «Fribourg-Illustré - La vie musicale».

Un abonnement à Fribourg-Illustré
fait toujours plaisir
à toute la famille



Hôtel Restaurant de la
Fleur de Lys
PORSEL PRES ORON

Restaurant soignée
Menu de carte
Jambon à l'os

SPECIALITE DE CHASSE:
Civet et Gigue de Chevreuil
Salles pour banquets, noces et sociétés 220 places.

F. Ayer-Perroud Chef de cuisine
Tél. 021/93 71 81



A BATONS AVEC... ROMPUS

M. Arnold Waeber, conseiller d'Etat, chef du Département des finances

Né en 1923, originaire de Schmitten et Fribourg, il est marié et père de trois enfants. Sa formation: doctorat en sciences politiques à l'Université de Fribourg. Il a ensuite travaillé à la Direction des finances comme inspecteur fiscal et administrateur cantonal des contributions. Il a été préfet de la Singine de 1956 à 1966. Une année plus tard, il était élu conseiller d'Etat et chef du Département des finances. Il a présidé le Conseil d'Etat en 1972. M. Arnold Waeber est aussi président de la Banque de l'Etat de Fribourg, membre de la Commission et du Conseil de la Banque nationale suisse, membre du comité de direction des Entreprises Electriques Fribourgeoises et des Chemins de fer fribourgeois, président de la Commission cantonale du Sport-Toto. Réélu conseiller d'Etat le 5 décembre 1976. Vice-président du Conseil d'Etat en 1977.



FI - Monsieur Waeber, que représente comme responsabilité la fonction de conseiller d'Etat et de chef du Département des finances?

- Je vous dirais que c'est une question assez difficile de cerner en quelques mots. Le conseiller d'Etat a deux rôles bien distincts à jouer. Il est d'abord membre d'un collège gouvernemental, responsable de la bonne marche de l'administration et chargé d'appliquer le programme de législature qui donne les grandes orientations et les lignes essentielles de la politique cantonale. Le Conseil d'Etat n'est-il pas la plaque tournante de la politique du gouvernement? Le tiers de mon temps est voué au gouvernement et les deux tiers à d'autres activités de mon dicastère. Je considère que l'activité la plus importante est celle de membre du collège gouvernemental. Mon expérience acquise depuis onze ans dans ce domaine m'a démontré que l'art consiste à avoir la tête hors de l'eau. Le conseiller d'Etat répond de la gestion de sa direction, donc pour ce qui me concerne, celle des finances cantonales. Les attributions du Conseil d'Etat sont fixées par l'article 50 de la constitution du canton de Fribourg, du 7 mai 1857. La constitution pas plus que la loi du 8 mai 1848 sur l'organisation de l'Exécutif, ne précise la répartition des compétences entre le collège gouvernemental et les directions, mais elle insiste à son article 57 sur la responsabilité collective. Selon l'article 56 de la constitution, je cite: «Pour l'examen préalable des affaires ainsi que leur expédition, le Conseil d'Etat se divise en directions et cette organisation est réservée à la loi. En réalité, le loi ne fixe pas les attributions, elle donne au

Conseil d'Etat la compétence en la matière et l'organisation actuelle repose sur l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 janvier 1977. Donc, dans la pratique, une partie des compétences des décisions est déléguée aux directions. Actuellement, on va vers une décentralisation du pouvoir du collège vers les directions pour tous les problèmes partiels, c'est-à-dire n'intéressant qu'un dicastère et n'ayant pas d'incidence sur la politique générale du gouvernement. A noter qu'en date du 15 juin 1976, une motion avait été déposée tendant à la revision de cette loi du 8 mai 1848 dans le sens d'une délégation aux directions de traiter les affaires administratives d'importance secondaire, afin de permettre au Conseil d'Etat de se consacrer davantage à des tâches gouvernementales relevant de la politique cantonale.

FI - Comment est organisé votre Département et quel est le personnel occupé?

- Je vous cite la teneur de l'arrêté du mois de janvier 1977, date à laquelle, le Conseil d'Etat a réparti les directions. Dans cet arrêté, pour ce qui concerne la direction des finances, il y a la trésorerie d'Etat, y compris l'inspection des finances, les offices du personnel de l'Etat, du cadastre, du registre foncier et de l'enregistrement, des contributions et de la taxe militaire. Vous allez me demander pourquoi le cadastre est attribué à la direction des finances. Normalement, cela devrait être attribué à la direction des travaux publics. C'est une affaire de la direction des finances parce qu'au milieu du siècle dernier, le nonante pour cent des recettes fiscales provenaient d'une taxe sur la propriété. Voilà pour quelle raison dans la plupart des cantons suisses, le service du cadastre et des mensurations et sous la responsabilité de la direction des finances. Pour ce qui est du personnel occupé dans le département que je dirige, le plus important de l'Etat, je vous dirais qu'au 31 décembre 1976, nous avions 193 personnes à plein temps, 17 à temps partiel et 4 apprentis.

FI - Les finances de l'Etat sont-elles saines?

La politique financière consiste à tenter continuellement de rendre possible ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire de couvrir les dépenses imposées par un

standard de vie qui est devenu national avec des recettes cantonales qui sont insuffisantes. Les dépenses du canton de Fribourg ont plus que doublé en cinq ans, quadruplé en dix ans et décollé en vingt ans. Or, depuis quelques années, nos recettes ont de plus en plus de peine à emboîter le pas des dépenses. Cette constatation n'est du reste pas propre au seul canton de Fribourg. Et les causes en sont diverses. Le développement économique considérable qui a précédé la récession et amené l'Etat à endosser des tâches nouvelles, a provoqué une augmentation rapide des dépenses publiques. Il y a eu de profondes modifications dans les habitudes de vie de larges couches de la population ainsi que la transformation de notre canton agricole. Et malgré cela, beaucoup de citoyens voient de plus en plus en l'Etat une providence abstraite et le sauveur de toutes les situations difficiles. Chaque nouvelle tâche importante ne peut être prise en considération que si elle peut être supportée par le plan d'ensemble. Ce principe a trouvé son application dans le plan financier 1972-76. Les problèmes de structure et la nécessité d'investir pour développer l'économie continuent à imposer des dépenses toujours plus accrues. La croissance de la dette publique doit cependant limitée et suivre l'évolution du revenu social. L'augmentation du déficit et de l'endettement ne doivent pas être irréversibles. Pour notre canton, il n'y a qu'une solution à longue échéance, c'est de développer son économie et accroître ses recettes. Et ses recettes fiscales en particulier. La récession nous a amené à concentrer nos efforts sur l'essentiel en limitant le recours permanent à l'Etat même si cela en coûte à notre bien-être. A défaut de moyens financiers suffisants, l'Etat a été contraint de recourir à l'emprunt pour financer son programme de grands travaux d'utilité publique. Cependant, l'endettement est nettement inférieur à la limite des années 1972-76, mais la progression annuelle moyenne n'a pas moins été de 31 millions. L'aggravation du passif du canton demeure une préoccupation constante du Conseil d'Etat. On peut

dire que la dette actuelle se situe encore dans les limites tolérées par les règles déterminant l'endettement des collectivités publiques. Le bilan de l'Etat à fin 1976 révèle un actif de 771 millions contre un passif de 770 millions, soit un excédent d'actif de 1 million. La planification des finances cantonales retient l'attention du Conseil d'Etat qui prépare le budget 1978. Les mesures d'économies dictées par le Conseil fédéral ont pour but de diminuer les recettes cantonales d'environ 8 millions. C'est une décision difficile à digérer, vu que Fribourg est déjà l'un des cantons le plus chargé au point de vue de la fiscalité pour les bas et moyens revenus. A l'heure actuelle les recettes et les dépenses sont de l'ordre de 650 millions par an. Au début de mon activité comme chef du département des finances, j'ai bouclé les comptes de l'Etat avec 135 millions de recettes et dépenses, et onze ans après, nous en sommes à 650 millions.

FI - Peut-on connaître les recettes, totales de l'Etat et quelles sont ses dépenses?

Les recettes de l'Etat proviennent pour un maigre 3% du produit de la fortune de l'Etat, 46% du produit des impôts, taxes et émoluments, 31% de recettes administratives, et 20% de subsides dont la grande partie de la Confédération. Les dépenses se présentent de la manière suivante: charges financières au service de la dette 8%, personnel 36%, mobilières et immobilières 24%, administratives 7%, subsides versés par le canton aux communes 25%. Nous versons donc plus de subsides que nous en recevons. La situation financière entre le canton et les communes va au bénéfice de celles-ci.

FI - En votre qualité de responsable des finances du canton, êtes-vous optimiste quant à l'avenir économique et que pensez-vous faire pour améliorer la situation si le besoin se faisait sentir?

- Compte tenu des multiples interdépendances entre l'évolution économique et les finances publiques, le Conseil d'Etat doit évidemment suivre d'une manière attentive la situation

Le bâtiment de l'avenue de Rome à Fribourg qui abrite le Département des finances



A BATONS AVEC... ROMPUS

M. Arnold Waeber Conseiller d'Etat

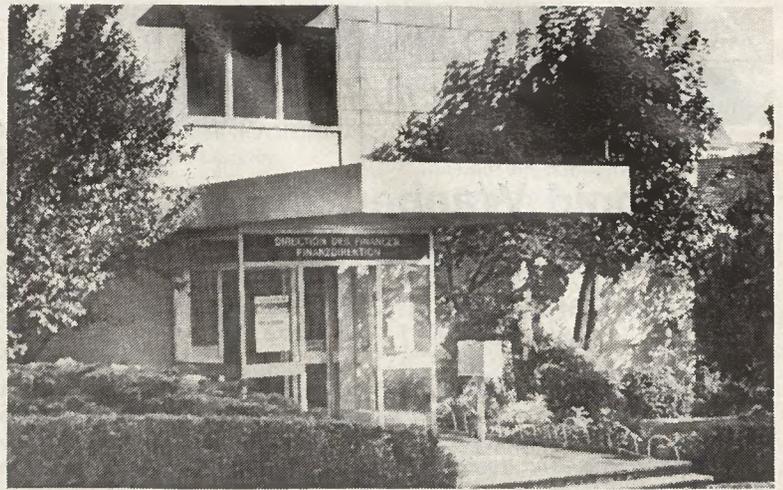
(suite de la page 3)

conjoncturelle. Malgré une période de récession, notre canton a heureusement une économie diversifiée qui lui permet de supporter mieux que d'autres communautés publiques les inconvénients du ralentissement de la conjoncture. Il est un fait que le canton de Fribourg n'a pas bénéficié de l'ampleur de l'extension de certains cantons romands industrialisés. Il serait faux d'afficher un optimisme concernant la situation financière du canton, nous traversons une période difficile, il s'agit de convaincre le peuple et le citoyen de modérer les exigences envers l'Etat, car celui-ci ne peut dépenser que ce qu'il reçoit. La fiscalité doit correspondre aux exigences du citoyen. Plus on demandera à l'Etat, plus il faudra payer d'impôt.

Partant des recettes, nous allons vers une stabilisation des dépenses de l'Etat. Vous savez que sur le plan de la Confédération, dans le domaine de la périquation financière, les cantons sont divisés en trois groupes princi-

paux; les cantons financièrement pauvres, moyens et faibles. Fribourg se trouve à la tête de ce dernier groupe. Il s'en est fallu de peu de chose pour qu'il soit versé dans le groupe des cantons financièrement moyens. Si cela avait été le cas, l'Etat de Fribourg aurait perdu une subvention fédérale de 20 à 30 millions de francs par année.

Vous me demandez si je suis optimiste et si la politique adoptée actuellement dans notre canton est favorable à une stabilisation des finances. Je vous répondrai qu'elle l'est par la force des choses. Nous devons biffer tout ce qui n'est pas absolument indispensable. Je dois vous dire aussi que je suis optimiste, car j'ai la conviction que nous avons passé le creux de la vague. Aujourd'hui, nous sommes en train de remonter la pente, mais l'on ne pourra jamais plus arriver au niveau de 1975. A cette époque-là, le secteur du génie et de la construction était pour ma part au sommet de la conjoncture et nettement trop développé. Une certaine



Entrée de la direction des finances

restructuration est donc nécessaire dans de nombreux domaines de l'économie.

Si les finances de l'Etat venaient à manquer, nous n'aurions qu'une seule solution, celle d'augmenter les recettes ou de diminuer les dépenses. Comme le gouvernement est occupé à stabiliser les dépenses et que l'on prétend que le sommet de la fiscalité est atteint, il est difficile d'envisager une augmentation de l'impôt. Nous savons que la grande majorité du Grand Conseil partage le point de vue

du Conseil d'Etat concernant la politique financière. Nous lui soumettrons à la session de novembre, le plan financier de la nouvelle législature qui devra définir les grandes lignes de la politique financière jusqu'en 1981. Il n'a pas adopté ce plan, car il lui est adressé pour information. Le Conseil d'Etat comme le Grand Conseil devra faire preuve de prudence.

Merci Monsieur le conseiller d'Etat.

Interview réalisée par
Gérard Bourquenoud

FRIBOURG

8 et 9 octobre 1977

En marge des Journées suisses de l'Association des anciens gardes suisses pontificaux.



Le drapeau

La Garde suisse pontificale a son drapeau, qui est à ses couleurs: bleu, jaune et rouge. Les quartiers de cet emblème sont séparés par la croix blanche. Le quartier inférieur de gauche porte les armes de la maison de la Rovère (Della Rovere), cette famille originaire de Savone qu'illustrèrent Sixte IV - le créateur de la Chapelle Sixtine - et Jules II - le fondateur de la Garde suisse pontificale. Le quartier supérieur de droite est réservé aux armes du Pape dont le pontificat est en cours; il représente donc maintenant celles de Sa Sainteté Pie XI. Sur la croix blanche, en abîme, figurent les armoiries du Commandant en charge de la Garde; le Colonel Louis Hirschbühl, depuis 1921. Dans les grandes solennités, deux sous-officiers, généralement des sergents, escortent le drapeau, et chacun d'eux porte sur l'épaule, la lame dirigée droit vers le ciel, une lourde épée à deux mains.

C'est le 6 mai de chaque année - jour commémoratif du Sac de Rome - que, près des murailles au passé heureux ou tragique, les recrues prêtent leur serment de fidélité au Pape. La main gauche appuyée sur le drapeau et le bras droit levé, elles jurent de servir sans défaillance. Cet acte traditionnel les engage à se comporter, dans l'accomplissement de leur devoir, avec autant de bravoure et de loyauté que leurs aînés.

Epilogue

Militibus Helvetiorum Custodie Peletine Qui Summum Defendentes Pontificem Pridie Nones Meies A. MDXXVII Glorioso Ceciderunt Patrie Memor.

Ces mots sont gravés sur le monument - dû au ciseau d'Edouard Zimmermann, d'Unterwald - élevé dans la cour d'honneur des Suisses, au Vatican, à la mémoire des héros du 6 mai 1527. Il fut inauguré solennellement, le 20 octobre 1927, en présence de Sa Sainteté Pie XI et de sa suite. Le Haut Conseil fédéral suisse, les Evêques suisses, le Conseil d'Etat des Cantons de Lucerne, de Fribourg et du Valais, la Société suisse des officiers, l'Association des anciens gardes suisses pontificaux étaient représentés à cette cérémonie.

Au Requiem, célébré le matin du même jour en l'église du Campo Sento dei Tedeschi, S.E. Monseigneur Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg,

délégué de l'Episcopat suisse, prononça ces belles paroles: «Les soldats de la Garde suisse tombés en 1527 pour la défense du Souverain Pontife, et dont nous commémorons aujourd'hui le souvenir, sont dignes de notre admiration sans réserve. Nous ne regrettons en aucune manière l'époque où les Confédérés faisaient du service à l'étranger (ce service, au point de vue moral, n'eut pas que d'heureux résultats); mais nos compatriotes qui, depuis passé 400 ans, ont l'honneur de former la Garde personnelle du Pape, ne servent pas un étranger. Ils se dévouent pour le Père commun des fidèles, et ceux d'entre eux qui, à des heures particulièrement tragiques, se sont laissés massacrer plutôt que d'abandonner leur poste, ont fait acte, à la fois, de fidélité militaire et de fidélité religieuse. A ce double point de vue, ils sont des héros et même, dans une certaine mesure, des martyrs». Ces paroles pourraient nous servir d'épilogue parce qu'elles évoquent dans une forme brève, mais parfaite, la mission éternelle du Saint-Père et toute l'histoire des Suisses à son service: l'histoire des terribles piquiers de Pavie et de Novare, qui aidèrent Jules II à réaliser son rêve formidable d'unité italienne sous le sceptre du Pontife Romain; des héros qui, au Sac de Rome, sauvèrent l'honneur en mourant pour leur serment; des grenadiers, chasseurs et carabiniers qui luttèrent, trop souvent sans espoir, pour maintenir le Pape-Roi; et celle aussi de la phalange sacrée qui continue aujourd'hui la tradition d'honneur; celle de ses capitaines, issus de nos vieux patriciens; et celle, enfin, de ses soldats, sortis de nos villages, qui répondaient joyeux à l'appel de l'âpre instinct guerrier.

C'est vous tous, soldats de quatre siècles, que je vois se lever devant moi en achevant ma tâche, vous, les frères de ceux qui tombèrent le 10 août sur les marches des Tuileries. Mais ceux que je sens le plus près de moi, ce sont les volontaires de Castelfidardo.

J'ai là, sur ma table, trois petits livres qui appartiennent à l'un d'eux: les Evangiles, l'Imitation de Jésus-Christ? Horace et Virgile. Il était, ce soldat du 1er régiment étranger, un fils de mon pays et de mon sang. Il avait terminé ses études - ses «humanités», comme on disait alors d'un mot qu'on a presque oublié en même temps que la belle réalité qu'il désigne - au célèbre Pensionnat de Fribourg. Comme au général de Pimodan, qui l'y avait précédé, les Pères de la Compagnie de Jésus lui avaient appris l'amour de Dieu, le sens de la vie et les lettres anciennes. C'était un noble esprit, méditatif, un peu renfermé sur soi-même. A l'appel du Pape, il répondit aussitôt: «Présent!» et boucla son sac, où il mit les trois petits livres. Et sur le feuillet de garde de son Horace et Virgile, il écrivit là-bas de son élégante et fine écriture: «Souvenir de Castelfidardo, le 18 septembre 1860. Ce petit volume a fait la campagne contre les Piémontais». L'humaniste fit la guerre et en revint avec les galons de sergent. Il repose dans son village, au pied des grands monts d'où l'ombre descend dans la verte vallée, sa patrie: «Meioresque cadunt altis de montibus umbræ».

Ils étaient nombreux, ses frères d'armes qui avaient les mêmes loisirs studieux. Le christianisme, pour eux, était le ferment de l'humanisme, et le suprême sacrifice du soldat comme une évasion triomphale de l'homme vers Dieu. Chrétiens sans reproche, ils furent des soldats sans peur.

Aujourd'hui, Rome, c'est la paix. Aux portes de la Cité du Vatican, réconciliée avec la nouvelle Italie qui forge un monde nouveau, la Garde suisse du Saint-Père, dans sa tenue qui évoque l'un des plus grands siècles de l'humanité, est le symbole vivant d'une longue fidélité:

EA EST FIDICIA GENTIS

FLASHES DE LA GLANE

Porsel

Noces de rubis

C'est dans ce charmant village de la Veveyse que M. et Mme André Maillard-Roggo, ont fêté récemment dans la joie, le quarantième anniversaire de leur mariage. Les jubilaires étaient entourés de leurs quatre enfants et sept petits-enfants. Entrepreneur en maçonnerie retraité, taxateur de district, M. Maillard est une figure bien connue dans cette contrée. Il se dévoua à la cause du tir et fut appelé à présider la Fédération de la Veveyse et la société de son village. Comme son épouse, il est membre du chœur mixte paroissial et titulaire de la médaille «Bene Merenti». A ce couple très sympathique et populaire, Fribourg-Illustré adresse ses plus vives félicitations et une longue vie embellie de bonheur et de santé.



Siviriez

Un baptême qui n'a rien de commun

Quatre générations d'entrepreneurs! L'arrière grand-père, Olivier Ropraz, 75 ans, entrepreneur à Sorens (à la retraite); le grand-père, Joseph Ropraz, 50 ans, entrepreneur à Prez-vers-Siviriez; le père, Bernard Ropraz, 25 ans, entrepreneur à Romont; et le dernier né, John, baptisé le 7 août qui, pour suivre la tradition, sera sans doute aussi entrepreneur.

Ce qui est surprenant aussi dans cette famille, c'est que chacune des générations est séparée par un quart de siècle. Ce fait méritait d'être relevé.

Fribourg-Illustré leur adresse ses félicitations et ses vœux de santé et de bonheur.

Fry
Photo. C. Jaquier

Billens

65 ans de mariage

Au mois d'août dernier les époux Emile Waeber-Rey ont fêté dans la joie familiale leur soixante-cinquième anniversaire de mariage. Une messe d'action de grâces a d'abord réuni leurs 12 enfants (l'un étant décédé il y a quelques années) leurs 32 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants avec la communauté paroissiale de Billens. Puis ce fut le repas à La Montagne de Lussy où, dans la joie des retrouvailles, chacun put témoigner sa reconnaissance aux jubilaires.

Monsieur Emile Waeber est âgé 84 ans et son épouse née Rey, de 85 ans. Ils jouissent d'une retraite bien méritée sur le domaine de Billens qu'ils exploitent depuis 1927, entourés de l'affection de leur famille et plus particulièrement de celle de leurs deux fils Fernand et Maurice restés fidèles à la terre.

Fry
Photo C. Jaquier



Châtonnaye Un bel anniversaire

M. Charles Curty, ancien agriculteur, a fêté récemment son quatre-vingtième anniversaire, entouré de son épouse, née Nicolet, de ses quatre enfants, douze petits-enfants et des arrière-petits-enfants. Le jubilaire a exploité un domaine agricole jusqu'au moment de sa retraite dont il bénéficie actuellement au milieu des siens.

Fribourg-Illustré lui adresse ses félicitations et tous ses vœux de santé.

Photo Magnin

Pour tous les jus de fruits
TETRA PAK a conçu un
emballage qui respecte
son contenu en le
protegeant plusieurs
mois de l'air et de la lumière:
c'est



TETRA PAK **Tetra Brik**
Aseptic

Le seul emballage exempt d'air

Chantons -
Rions -
Dansons
8 - 9 - 10 octobre

VOICI LA BENICHON DE LA MONTAGNE ET DE LA GRUYERE

Festivités du cinquantenaire Charmey

Cantine chauffée
Place de l'école



© ROYAL AGENCY

Vendredi 7 oct. 20 h.

SUPER LOTO

10 000.- de lots
10×60.- 10×100.-
20×150.-
20×300.-

24 h.
Concert

Samedi 8 oct. à 20 h.

5e courses de charrettes

21 h.
Grand Bal
de Bénichon

Dimanche 9 oct.

10 h. Concerts-apéritif
RESTAURATION

15 h. **Cortège**
42 chars et groupes
16 h. 30 et 20 h.

**Grand Bal
de Bénichon**

Société de Jeunesse La Concorde

Patronage : TELEMARC SA

Auberge des Montagnards La Roche

Dimanche 9 et lundi 10 octobre

Grande Bénichon

Menu traditionnel de Bénichon
Bon orchestre - Concert apéritif.
Recrotzon dimanche 16 octobre

Etablissement complètement rénové

Fam. Gilbert Risse-Barras

Veillez réserver au 037/33 21 27



CERNIAT

Hôtel-Restaurant de la Berra

Samedi 8 et dimanche 9 octobre

Grande Bénichon

Conduite par l'excellent orchestre
TAVERNA

Menu de bénichon sur plat
(ou sur assiette)

Vins de 1er choix (prière de réserver)

Se recommande: Fam. Barras-Wicht
Recrotzon: dimanche 16 octobre

Tél. 029/7 11 36

CUCHAULES
CUQUETTES A LA CRÈME
CROQUETS AU BEURRE
PAINS D'ANIS

Toujours au beurre

Toujours la qualité Remy!



La véritable **moutarde
de bénichon**

(pur vin cuit de poire)

Patés froids veau et chevreuil

Tél. 029/2 76 48

OU ALLER BÉNICHONNER? A GRUYÈRES

Nous vous proposons



Le relais gastronomique
dans un cadre historique

Hôtel
Rôtisserie
Carnotzet
Salles pour banquets
Terrasses

Tél. 029/6 22 46
Héribert Miedler

HOTEL DE VILLE

Traditionnel
menu de Bénichon
(jambon-gigot)
crème au baquet

Fam. Muñth
Tél. 029/6 24 24

HOTEL
RESTAURANT DE
LA FLEUR DE LYS

Menu de bénichon
Petits fruits de
saison à la crème
de Gruyères

Fam. Doutaz-Bussard
Tél. 029/6 21 08

RESTAURANT
AU CHALET.

Au cœur de la cité comtale,
goûtez
nos délicieuses fondues,
nos raclettes «à la mode
du client»

Nouveau:
Nos grillades du Chalet
nos délicates spécialités
à la crème...
et notre café de l'amitié!
Terrasse-Grenier-Pinte
Tél. 029/6 21 54

Au pays de Gruyère

Avec Bernard Romanens, l'armailliste de la Fête des Vignerons, le «Ranz des vaches» vibre encore dans les cœurs



Bernard Romanens était allé à une exposition de vaches laitières à Bulle. A cette manifestation paysanne, il a rencontré de nombreux amis qui l'ont encouragé à poser sa candidature comme soliste de «Ranz des vaches» à la Fête des Vignerons. Cet armailli des granos monts possédait, en effet, une voix qui pouvait être prise en considération par les responsables et organisateurs de la Fête de Vevey. Il se laissa faire. Et personne ne s'était trompé. Le 26 juin 1976, il était convoqué au domicile de M. Jean Balissat, à Corcelles-le-Jorat. Sur seize candidats inscrits, quatorze ont participé à la première audition. Chaque concurrent a été contraint d'interpréter ce chant de la terre sans aucun accompagnement musical. Pour le deuxième examen, ils n'étaient plus que quatre. Les experts

faisant partie du jury ont choisi la voix de Bernard Romanens, celle de l'armailli gruérien, du véritable garde-génisses de chez nous, celle qui fait vibrer le cœur de toutes les personnes sensibles et que l'on entend là-haut sur la montagne lorsqu'il appelle son troupeau. Jean-Daniel Papaux, de Treyvaux, qui bénéficie également d'une très belle voix fut nommé soliste remplaçant.

Un enfant de la Gruyère

Fils de paysan, Bernard Romanens est l'aîné d'une famille de six enfants dont les parents habitent le beau village gruérien de Marsens. Comme tout Fribourgeois, il est né chanteur. A l'âge de quatorze ans, il faisait déjà partie de la Maîtrise St-Pierre aux Liens de Bulle qui, à cette époque, était dirigée par M. André Corboz. Une fois par semaine, il faisait le trajet Marsens - Bulle et retour à pied pour suivre les répétitions. Depuis de nombreuses années, il chante à la Chanson du Pays de Gruyère à la chorale des Etablissements psychiatriques de Marsens et au chœur des armaillis de la Gruyère. Et maintenant qu'il est membre de la société des armaillis de la Fête des Vignerons, il aura encore un plaisir de plus à retrouver tous ses amis qui l'ont entouré de gentillesse durant quinze jours à Vevey. Agé de trente ans, Bernard Romanens est non seulement un authentique gruérien, mais également un homme simple et modeste avec lequel il fait bon s'entretenir.

Le chant de la terre

Etant choisi définitivement comme soliste de la Fête des Vignerons 1977, Bernard Romanens a dû se plier à de nombreuses exigences dont il n'avait pas l'habitude. Conscient de la responsabilité qui lui incombait, il se dévoua sans compter à la préparation de son rôle d'ambassadeur du pays de Fribourg à la plus grandiose manifestation du monde. Avec un certain enthousiasme, il participa à plusieurs répétitions dans l'arène, soit seul ou avec les figurants et les musiciens. En

Bernard Romanens devant le chalet de «La Méjon» et face aux montagnes de la Gruyère



Bernard porte aussi avec fierté le bredzon

octobre 1976, il eut la joie de faire un voyage aux Etats-Unis, avec le corps de musique de Landwehr dirigé par M. Jean Balissat et présidé par M. Pierre Glasson. Par la suite, il forgea sa voix en donnant de nombreux concerts en Suisse et tout spécialement dans notre canton. Pour le soliste de la Fête des Vignerons, le «Ranz des vaches», c'est le chant de la terre, de l'armailli dans son chalet, de la Gruyère, une région merveilleuse qui a su garder intact son folklore et ses traditions.

Le souci de l'alpe et de son troupeau

Bernard Romanens est armailli depuis une dizaine d'années. Il a passé des saisons dans les alpages de Motélon, Jaman et la Vudalla. Il a également été quatre ans vacher à Marsens. Il connaît parfaitement le bétail. Et tout ce qui touche à la vie paysanne. Etant retenu durant plusieurs semaines par la Fête des Vignerons, il n'a pu, cette année, s'occuper d'un troupeau de vaches à Jaman où habituellement il fabrique le fromage. Il a donc trouvé un poste de garde-génisses à la Vudalla et au chalet de «La Méjon» en dessus du village d'Enney. C'est là que nous l'avons rencontré un jour du mois de septembre, en compagnie de son oncle, M. Louis Beaud d'Albeuve, septuagénaire, qui a veillé sur le troupeau de génisses durant son absence, car aujourd'hui encore, Bernard est sollicité un peu partout dans notre pays pour chanter le «Ranz des vaches». Malgré ses nombreux déplacements comme soliste, ce gruérien dans l'âme retrouve chaque jour son chalet et son troupeau. L'alpe, c'est toute sa vie. Avec tout cela, il n'a jamais eu le temps de se marier. Pour rien au monde, il ne quitterait son emploi d'armailli. Il est heureux ainsi, c'est le principal.

Emotion et nostalgie

Bernard Romanens nous a donné une image très profonde de la Fête des Vignerons. A chaque représentation, au moment d'entrer dans l'arène, il éprouvait un sentiment d'émotion. Il a fallu maîtriser ses nerfs. Et cela n'était pas facile, surtout lorsque 32 000 yeux vous regardent et que 16 000 spectateurs-auditeurs vous écoutent et applaudissent à tout casser. Bernard a été ému par la grandeur du spectacle,

la chorégraphie, la beauté des costumes, la synchronisation de tous les mouvements des troupes, le nombre de figurants, les musiciens, les chanteurs, l'amitié de tous les participants, la masse des spectateurs et aussi par le travail réalisé par les artisans de la Fête, MM. Charles Apothéloz, pour la mise en scène; Jean Balissat, pour la musique; Henri Deblüe, pour le texte; Jean Monod, pour les costumes. Il ne pourra jamais oublier la beauté du



Bernard Romanens en compagnie de son oncle, M. Louis Beaud, qui s'occupe des génisses quand le soliste est absent du chalet

spectacle offert par les armaillis, le troupeau, le train du chalet et le char du fromage, ce qui lui permettait d'être à l'aise dans l'arène. Et voir couler des larmes sur les joues de certains spectateurs pendant qu'il chantait le «Ranz des vaches», c'est quelque chose qui l'a profondément marqué. En un mot, une fête dont Bernard Romanens se souviendra.

Texte et photos
Gérard Bourquenoud

TREYVAUX

Auberge de la Croix-Blanche

Tous les soirs du 8 au 16 octobre 1977

Grand Concert de Bénichon

avec l'excellent orchestre tyrolien
DIE FIDELN STEIRER

Le soliste de la Fête des Vignerons Jean-Daniel Papaux chantera pour vous **LE RANZ DES VACHES**

Dimanche et lundi de bénichon: **CONCERT** à partir de 15 et 20 h. 30

Nous vous proposons le **MENU TRADITIONNEL DE BENICHON AVEC SES FRIANDISES.**

Veuillez réserver vos tables svp.
A. Stöckli - Jendly

Tél. 037/33 11 53

Bénichon de la montagne et de la Gruyère

8 - 9 - 10 octobre 1977

SALES (Gruyère)

HOTEL DE LA COURONNE

Dimanche 9 et lundi 10 octobre

Grande Bénichon

Concert apéritif les deux jours

Orchestre «Les Météore's avec Dédé Marro» 5 musiciens.

Ambiance du tonnerre

MENU TRADITIONNEL
Prière de réserver vos tables

Fam. B. Saudan-Briguet

Recrotzon,
dimanche 16 octobre

Tél. 029/8 81 12

ARCONCIEL

Auberge des Trois Sapins

Fam. Pasquier-Berset
Tél. 037/33 11 25

Dimanche 9 et lundi soir 10 octobre

Grande Bénichon

Conduite par l'excellent
orchestre champêtre **LOS CARINOS**

Menus et spécialités de Bénichon

Vins de 1er choix

AMBIANCE DU TONNERRE GAITE - BAR

Recrotzon:
dimanche 16 octobre

SEMSALES Hôtel du Sauvage

Dimanche 8 octobre

Grande Bénichon

Avec l'orchestre **LES ELFS**

Menu de Bénichon

Spécialités: Jambon à l'os

Chasse et charbonnade

Prière de réserver vos tables;
tél. 029/8 51 04

Invitation cordiale Fam. Agnès Simonet

Recrotzon
dimanche 16 octobre

Courrier des lecteurs

Monsieur le rédacteur,
Votre journal avec ses illustrations et ses reportages est très intéressant. Votre concours bimensuel aussi.

Maurice Andrey, Cerniat



Monsieur le rédacteur,

Je suis très heureux de recevoir votre magazine et je ne puis m'en passer tant il y a de choses à découvrir et à mieux connaître dans notre canton. Ne pourriez-vous pas mettre un peu plus de jolies filles portant des robes ou des vêtements plus légers? Et peut-être un peu moins de défunts. Qu'en pensez-vous?

Yves B. Neuchâtel

Réponse à notre lecteur,

Votre question est en effet très pertinente. Sachez Monsieur Yves B. que nous faisons notre possible pour satisfaire au maximum toutes les couches de population et dans tous les domaines, mais il y a toujours des gens qui sont offusqués par la vue d'une fille un peu décolletée ou qui montre ses belles jambes. La rubrique des défunts étant très lue et appréciée par la majorité de nos lecteurs, nous nous devons de la maintenir. Nous tenterons de vous donner satisfaction ces prochains mois, tout en gardant la ligne de conduite du Fribourg-Illustré.

La rédaction

Monsieur le rédacteur,

Fribourg-Illustré plaît beaucoup dans sa présentation actuelle, mais on tient aussi beaucoup à sa parution régulière.

Au nom des lecteurs
Robert Aebischer, Genève

Bénichon de la montagne et de la Gruyère

8 - 9 - 10 octobre 1977

A propos de la Fête des Vignerons de 1927 et 1905

Monsieur le rédacteur,

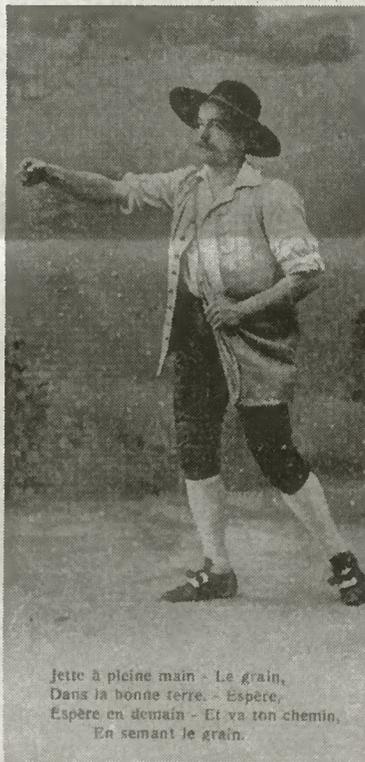
Dans votre édition du 6 juillet 1977, vous avez fait paraître une photo de mon père en armaili. Ma famille est originaire de Neirivue et non d'Albeuve. Cette photo n'a pas été envoyée à Meinrad Brodard, le petit chevrier, mais remise en mains propres lors d'une visite qu'il nous avait faite au Bas-de-Sachet à Cortaillod à cette époque.

La photo parue dans votre magazine a été prise en 1926 lorsque mon père avait été sollicité pour chanter «Le Ranz des vaches» au Festival suisse de l'Exposition des arts décoratifs à Paris. Si cela peut intéresser vos lecteurs, je vous adresse une autre photo de mon père en armaili de la Fête des Vignerons de 1905 ainsi que la photo officielle du «Semeur» de 1905.

A. Castella
Rue du Puits 4
Marin (NE)

M. Castella, ténor Gruyérien

Le Semeur, C. Castella, Fête des
Vignerons, Vevey 1905



MARSENS

Hôtel de la Croix-Blanche

Dimanche 9 octobre

Grande Bénichon

Menu traditionnel de bénichon - Civet de chevreuil

Orchestre populaire

Fam. Michel Seydoux

Tél. 029/5 15 24

VUIPPENS

Hôtel de Ville

Dimanche 9 et lundi 10 octobre

Grande Bénichon

Conduite par l'orchestre CHARLY GUIB

Concert apéritif

MENU TRADITIONNEL (réservez vos tables svp.)

Recrotzon dimanche 16 octobre

Fam. Piccard-Buchs nouveau tenancier

Tél. 029/5 15 92



Hôtel-Restaurant de

La Tour

1635 LA TOUR-DE-TREME

En ce moment, la CHASSE avec une
sélection de gibier de tout 1er choix

Tél. 029/2 74 70 O. Grisoni-Pellet

LES SCIERNES

Auberge Comba

Auberge Comba

Chez Tante Marthe

Toutes les spécialités de la chasse

1831 LES SCIERNES

Tél. 029/8 11 44

A l'occasion de la Bénichon et du Recrotzon, faites une
visite à

GRANDVILLARD

Hôtel du Vanil-Noir

Samedi 8 dimanche 9 et 16 octobre

Grande Bénichon

Danse avec excellent orchestre - Cave réputée

Grands dîners de Bénichon - Restauration soignée

Invitation cordiale: Michel Repond-Borcard,

Tél. 029/8 11 51

GRANDVILLARD

Hôtel de la Gare

Dimanche 9 octobre

Grande Bénichon

Conduite par l'excellent orchestre YVAN DREY

Menus traditionnels, vins de choix - «La Charbonnade»

Jeux de quilles

Tél. 029/8 11 26

Famille Pochon

HOTEL DE VILLE

Grand bal public

Samedi soir 8 octobre
Bal et grande restauration

Ouverture de la BÉNICHON
avec l'excellent orchestre
«EDGAR CHARLES
ET SA CHANTEUSE CARLA»

Dimanche 9 octobre

Menu de Bénichon
Spécialités de la chasse

Brasserie ouverte - Restauration
Pas de danse

Lundi fermé

LA TOUR-DE-TRÊME

Réservez vos tables
au No 029/2 76 25

Se recommande: R. Luthy-Savary



MONTBOVON

Fam. Sprunger-PILLER

Hôtel de Jaman

Samedi 8 et dimanche 9 octobre Tél. 029/8 11 30

Grande Bénichon

Orchestre champêtre
Menu traditionnel de bénichon - Spécialité: Coquelet en
corbeille

Vin de 1er choix

Recrotzon: dimanche 16 octobre

AVRY-DEVANT-PONT

Hôtel du Lion d'Or

Samedi 8 et dimanche 9 octobre

Grande Bénichon

Conduite par un excellent orchestre

Menu de Bénichon, restauration soignée

Veuillez réserver vos tables s.v.p.
Recrotzon: dimanche 16 oct.

Invitation cordiale
Fam. Schafer/Tél. 029/5 21 30

CHEVRILLES/GIFFERS Restaurant de la Croix-Rouge

Samedi soir 8 et dimanche 9 octobre

Grande Bénichon

Orchestre MISTRAL

Menu de Bénichon - Jambon de campagne - Rôti de mouton avec poires à botzi.

Famille Zbinden-Theurillat - Tél. 037/38 11 25

BAR

Recrotzon: dimanche 16 octobre

Le Vieux Chalet Crésuz

Dimanche 9 et lundi 10 oct.

Vous dégusterez dans un cadre agréable le menu de Bénichon. Ambiance dictée par l'orchestre BACH.

Réservez vos tables s.v.p.

M. et Mme Sudan-Pflug

Tél. 029/7 12 86

BOTTERENS**Hôtel du Chamois**

Samedi 8 octobre et dimanche 9 octobre

Grande Bénichon

Conduite par l'orchestre Almondo Quintette

Menu de Bénichon, dimanche: concert-apéritif

Invitation cordiale: Fam. H. Blaser-Leclerc

Recrotzon: dimanche 16 octobre

Tél. 029/6 16 19

CORBIERES**Hôtel de la Croix-Blanche**

Samedi 8 et dimanche 9 octobre

Grande Bénichon

Orchestre champêtre

Menu de Bénichon - Vins de 1er choix

Fam. F. Bulliard-Leuper

Tél. 029/5 15 54

RIAZ**Auberge de la Croix-Blanche**

Dimanche 9 octobre concert par l'ACCORDEONISTE ROHRBASSER

Menu traditionnel de Bénichon

Famille Chaperon

Tél. 029/2 72 97

SORENS**Hôtel de l'Union**

Dimanche 9 et lundi 10 octobre

Grande Bénichon

Conduite par l'excellent orchestre «Les Rhedos»

Menus de Bénichon - Bar

Se recommande: Fam Ody-Clément

Tél. 029/5 15 03

Recrotzon: dimanche 16 octobre

BONNEFONTAINE**Restaurant Burgerwald**

Dimanche 9 et lundi 10 octobre

Bénichon

Dense

Avec l'orchestre «Gebr. Meuron»

Menus de Bénichon: Jambon à l'os - Filet mignon - Gigot d'agneau

Bons vins

Invitation cordiale: Fam. Otto Noth-Lehmann Tél. 037/33 12 24

AU PAFUET

Samedi 8 octobre dès 20 h. 30

Dimanche 9 octobre, dès 15 et 20 heures

Grande Bénichon

Avec l'excellent orchestre Les Mendocino

Entrée libre - Concert apéritif

Invitation cordiale

Fam. Jolliet-Buchs

Bénichon de la montagne et de la Gruyère

8 - 9 - 10 octobre 1977

Les Patoisants fribourgeois au dernier concours romand

D'entente avec la Radio romande, le Conseil des Patoisants romands organise, tous les quatre ans, des joutes littéraires, écrites ou parlées, (enregistrées), portant sur des ouvrages en prose, en poésie, de théâtre, de traductions, de documentation. Le Concours de 1977 était le sixième de la série romande, car il y eut aussi des concours cantonaux ou régionaux. On y a rencontré de très nombreux concurrents, spécialement fribourgeois et valaisans, mais aussi vaudois et jurassiens. Pour la première fois, les Valdôtains se sont joints eux Romands, et leur participation fut également importante; quelques travaux sont parvenus de la Haute-Savoie. Au total, 80 auteurs ont présentés 96 travaux, qui ont obtenu 19 premiers prix, 23 deuxièmes, 29 troisièmes, 19 mentions, ainsi que 6 prix interrégionaux d'enregistrement et de théâtre. Il fut au surplus



M. Francis Brodard, examinant la «grolle» valdotaine obtenue par Mme Maria Beaud-Pugin, (Pekoji di Chouvin)

Le participation fribourgeoise

A cette occasion, cinq Fribourgeois ont été décorés de l'insigne de «meinteneurs». Ce sont: Mmes Maria Beaud-Pugin, Neirivue; Anne-Marie Yerly-Quartenoud, Treyvaux; MM. Justin Michel, Grandvillard; Joseph Toffel, La Roche; et Joseph Seydoux, Fribourg. Le groupe des costumes Lè Tsèrdjinyolè, de Treyvaux, sous la direction de M. Tinguely, se produisit sur scène avec un grand succès au cours de l'après-midi. Manifestation organisée par M. Paul Burnet, président des Patoisants vaudois et romands.

Leur réts:

Enregistrement: M. Francis Brodard, Fribourg.

Prose: M. Francis Brodard, Fribourg, et Louis Page, Romont, (1ers prix). - M. François Bourguet, Treyvaux (3e) **Poésie:** M. Raymond Sudan, Puidoux (1er). - Mme Anne-Marie Yerly-Quartenoud, Treyvaux (2e). - M. Jules Morand, Le Pâquier, et Mme Thérèse Suchet-Vauthey, Frunce (3e).

Théâtre: M. Joseph Toffel, La Roche (2e)

Documents: M. Joseph Seydoux, Fribourg (2e). - M. François Mauron, Ependes, et le chœur Charrier, Meyrin (Sheroto), (3e)

Traductions: Mme Maria Beaud - Pugin, Neirivue (1er)

Il y a eu en outre la remise de 6 mentions. L'importance de ces travaux est très variable; elle va du petit roman à quelques strophes de poésie. A tous et à chacun, FI adresse ses félicitations.

Louis Page



Une drôle d'affaire cette «grolle» valdotaine, semble dire M. Louis Page de Romont!

attribué des prix de première participation, pour encourager les «nouveaux venus» dans la carrière littéraire dialectale. Aucun prix d'actualité ne put être donné, faute de concurrent. La proclamation des lauréats et la remise des prix ont eut lieu à Mézières-le-Jorat, le dimanche 28 août, lors de cette rencontre quadriennale des patoisants romands. Une journée favorisée par le beau temps, qui obtint un grand succès.

ATTALENS**Hôtel de l'Ange**

Samedi 8 dimanche 9 et samedi 15 octobre

Grande Bénichon

conduite par l'excellent orchestre

«New Dels Colorado»

Menu de bénichon

Se recommande Fam. Rithner-Bussard

Tél. 021/56 41 08

le huitième district fribourgeois

Une chronique «hors les murs»

de Gérard Bourquenoud

Fête populaire chez nos compatriotes du Val-de-Ruz



La fanfare de Forel-Autavaux

Comme de coutume, l'Amicale fribourgeoise «Echo des Monts» du Val-de-Ruz, a organisé une grande fête populaire le dernier week-end du mois d'août à Cernier. Cette manifestation pleinement réussie débuta le vendredi soir par un bal. Le samedi soir, dans la cantine, il y avait foule pour écouter les concerts donnés par la fanfare de Villarimboud, la société de musique «l'Avenir» d'Avry-Rosé et le groupe vocal et musical «Les Dominos».

Le dimanche était une belle journée très animée. Le matin, à la cantine, la fanfare de Villarimboud donnait concert, alors que celle d'Avry-Rosé se produisait devant le home pour per-

sonnes âgées à Fontainemelon. Durant le repas de midi, un concert était donné par la société de musique «L'Echo du Lac» de Forel-Autavaux. Toutes ces fanfares fribourgeoises, après avoir été applaudies comme elles le méritaient, ont participé au cortège qui avait sa note folklorique et humoristique. Il faut relever également la parfaite organisation de cette fête par nos compatriotes du Val-de-Ruz qui forment une société qui a de solides racines en pays neuchâtelois. Et cela grâce au dynamisme de son président, M. Ernest Rotzetter et de tous les membres de son comité.

G.Bd



Le comité de l'Amicale du Val-de-Ruz
De gauche à droite, M. et Mme René Demierre, parrain et marraine du drapeau, M. Gremion, doyen de l'Amicale, Mme et M. Ernest Rotzetter, président des Fribourgeois du Val-de-Ruz



Bienvenue à l'Association Joseph Bovet



Venus de tous les coins du pays, et répondent à l'appel de l'Association Joseph Bovet, les délégués des trente-sept cercles fribourgeois du dehors, se rencontreront à Fribourg, le dimanche 9 octobre, pour l'assemblée générale annuelle.

Bienvenue donc à tous les délégués, à ceux et celles qui les accompagneront, eux membres du comité de l'Association Joseph Bovet.

Le ville de Fribourg se réjouit de vous accueillir dans ses murs, dans un même élan d'enthousiasme, de joie communicative, dans la confrontation pacifique et haute en couleur des costumes du pays.

En l'espace d'une journée pressée sous le légendaire et indispensable soleil fribourgeois, les délégués de nos compatriotes «hors les murs» feront connaissance avec le pays de Fribourg, ses vellées, ses diversités et la richesse de cœur de tous ses habitants.

Merci donc à l'Association Joseph Bovet d'avoir porté son choix sur Fribourg pour son assemblée générale annuelle 1977.

Fribourg-Illustré

Société des Amis fribourgeois de Montreux



Trois membres dévoués de la société

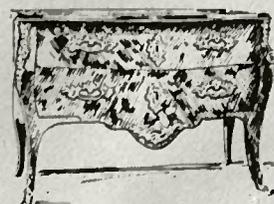
meubles

ACHATS-VENTES
ÉCHANGES
ANTIQUITÉS

Robert Deillon

LES MEUBLES
DE NOS ANCÊTRES

1844 VILLENEUVE
Magasin: ☎ 021/60 15 25
Appart: ☎ 021/60 15 07



Chronique des Fribourgeois «hors les murs»

LAUSANNE

Noces d'or pour deux Gruériens

Originaires de Lessoc, M. et Mme Alphonse Karth-Robadey, ont passé leur jeunesse dans ce sympathique village de la Gruyère où notre compatriote se dévoua durant quarante-trois ans au service de l'école et de l'église, d'abord comme instituteur, puis comme directeur de la Cécilienne et organiste. C'est à Sâles que M. et Mme Karth ont uni leur destinée. De 1925 à 1935, le foyer vit naître quatre fils et une fille. L'épreuve ne devait pas épargner le jeune couple. Le premier-né fut ravi à leur affection peu après sa naissance. A Châtel-Saint-Denis, M. Alphonse Karth reçut la médaille «Bene Merenti» en reconnaissance de sa fidélité au chant sacré. C'est dans cette petite cité de la Veveyse fribourgeoise, que ses enfants devinrent des jeunes gens qui se dirigèrent vers l'apprentissage ou les études. Le 1er

novembre 1962, il fit valoir ses droits à la retraite et quitta Châtel-Saint-Denis après vingt-sept ans d'activité pour aller s'établir à Lausanne. Jusqu'en 1973, il fut à la tête de diverses classes supérieures de la ville.

Entré au Cercle fribourgeois de Lausanne en 1964, il y apporta une colla-

boration généreuse. Fondateur du chœur mixte costumé «L'Alpée», il dirigea cet ensemble vocal avec une rare compétence durant huit ans. Nos compatriotes de Lausanne lui doivent beaucoup, car il s'est dévoué sans compter pour cette société qui fait honneur au pays de Fribourg. Il fut aussi durant douze ans membre du Comité cantonal des tireurs fribourgeois. Le folklore eut également en lui un fidèle mainteneur. Au militaire, il parvint au grade de capitaine.

Agés respectivement de 78 et 76 ans, M. et Mme Alphonse Karth ont fêté, avec un peu de retard, leurs cinquante

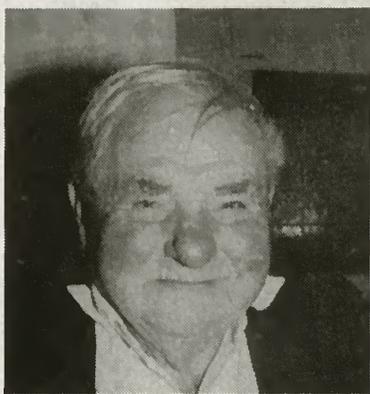
ans de mariage. La messe célébrée par le Père Stanislas Robadey à la chapelle des capucins de Bulle a été suivie d'un repas au Restaurant Gruyérien où les jubilaires ont été complimentés comme ils le méritaient. Ils étaient entourés de leurs enfants et cinq petits-enfants. L'abbé Félix Robadey, curé de Château-d'Oex se plut à relever les mérites de M. et Mme Alphonse Karth qui bénéficient d'une excellente santé.

A ce couple, abonné à notre magazine depuis sa création, Fribourg-Illustré adresse ses plus vives félicitations et tous ses vœux de bonheur à deux.



Bévilard

Nonante ans et une seine philosophie



Une figure très populaire de Bévilard, M. Celybite Fasel, fête ses nonante ans. Ce Fribourgeois qui s'est fort bien intégré chez nous, e connu une existence passeblement mouvementée; ses souvenirs ne sont pas tous drôles, ce qui ne l'a pas empêché de conserver un bon caractère, le sourire facile et

une philosophie sympathique. M. Fasel vit seul dans un petit logement réservé aux personnes âgées et situé dans le bâtiment municipal du Centre. Il se plaît énormément en cet endroit où il coule une retraite heureuse et active. Le nonagénaire vaque seul à tous ses travaux ménagers, ceci depuis un quart de siècle et avec grand soin. Sa santé est très bonne, excepté un problème d'ouïe. Mais l'aïeul admet que ce n'est pas trop grave et qu'en vieillissent un peu, il faut bien excepter une ou l'autre déficience. Chaque jour, il effectue sa randonnée d'environ deux heures, dans la campagne. Souvent, il retrouve des partenaires pour une partie de cartes, au Cerf ou à l'Union. Il est habitué à boire sans excès son coup de blanc et c'est peut-être une recette qui lui a valu aussi de se maintenir en excellente forme.

A l'époque, ce sont les Suisses qui cherchaient du travail à l'étranger...

M. Fasel se souvient des difficultés éprouvées eu début du siècle pour trouver du travail dans son canton.

Natif d'un petit village fribourgeois, fils d'un maréchal, il dut partir pour Lausanne, accompagné de son épouse et il s'engagea en qualité de camionneur. Quelques années plus tard, la grippe meurtrière qui sévit pendant la guerre de 1914 à 1918 fut fatale à Mme Fasel. L'époux et ses deux enfants rentrèrent dans leur village. Deux ans plus tard, N. Fasel retrouva une compagne, mais il lui manquait un emploi stable. Il partit pour la France. La chance et son travail aidant, il se retrouva bientôt à la tête d'une ferme de 24 hectares en Lorraine. Durant vingt ans, il se spécialisa dans l'élevage du bétail et l'exploitation agricole prospéra.

Le conflit mondial de 1939 à 1945 survint; les Allemands envahirent la Lorraine, s'appropriant tout, pillant, volant, massacrant. La famille Fasel dut s'enfuir en abandonnant tous ses biens. Les fermiers et leur neuf enfants se retrouvèrent dans un camp de réfugiés, en Savoie, complètement démunis. Ils y passèrent deux années. En 1942, ils purent réintégrer le canton de Fribourg.

En 1943 et 1944, M. Fasel perdit successivement un fils âgé de vingt

ans, dans un accident, puis sa seconde épouse. C'est en 1949 qu'il vint s'installer dans la Vallée de Tavannes, où il trouva un emploi dans l'entreprise de construction Annoni, à Bévilard. Il y travailla pendant dix ans. Puis il occupa un poste de cantonnier municipal pour dix années encore.

M. Fasel habita durant un quart de siècle le «chalet Mosimann». C'est un bon vivant, bien connu et apprécié de tous ses amis. Membre du Cercle fribourgeois de la Vallée, il prend très volontiers part aux sorties de la société. S'il vit seul et se débrouille impeccablement, il ne se sent pourtant pas du tout isolé. A l'occasion, il rend visite à ses enfants ou les reçoit. Ceux-ci sont établis à Genève, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Colombier, Bâle et en France. Un de ses fils est curé dans le canton de Genève. C'est dans la joie que la famille a fêté à Neyruz, les nonante ans de M. Calibite Fasel. Ses nombreuses connaissances s'associent de tout cœur aux messages cordiaux et aux vœux de bonne santé et de paisible retraite.

J. Bérout

Un couple très sympathique du Cercle fribourgeois de Genève



De jeunes Fribourgeois de Monthey



Chronique des Fribourgeois «hors les murs»

L'Amicale des Fribourgeois d'Yverdon a dix ans

Nos compatriotes d'Yverdon et environs étaient récemment dans la joie pour fêter le dixième anniversaire de fondation de leur Amicale. Cet évé-

ment a été marqué par une soirée musicale qui a obtenu un grand succès. Elle était animée par le chœur mixte «Lè Mayentsè» de la société jubilaire, La Chanson de Fribourg et la fanfare du Rgt inf mont 7. Une manifestation très réussie dont tous les Fribourgeois d'Yverdon se souviendront.

Le manque de place dans ce numéro oblige la rédaction à renvoyer les reflets de cette soirée dans sa prochaine édition.

Au nom de la société, Mme Bulliard remet un cadeau à M. Patrice Schmutz, président de l'Amicale



Un nouveau drapeau pour la chorale mixte «La Marjolaine» de Genève

Par une belle journée automnale rafraîchie par une bise dite «genevoise», la Chorale mixte «La Marjolaine» de Genève, présidée avec dynamisme par M. Yves Genoud, a inauguré récemment un nouveau drapeau. La cérémo-

nie s'est déroulée en l'église de Sainte-Croix à Carouge. Elle a été suivie d'un apéritif au cours duquel, l'ancienne bannière a été remise à M. Denis Buchs, conservateur-adjoint du Musée gruérien à Bulle. Un banquet a ensuite réuni tous les invités et membres de «La Marjolaine» au Restaurant Feldschlösschen. Plusieurs allocutions ont été prononcées et la soirée s'est déroulée dans une atmosphère extraordinaire.

Nous y consacrerons un reportage illustré dans notre prochaine édition.

G. Bd

Feuilleton de Fribourg-Illustré

Juste avant l'Orage

par Albert-Louis Chappuis

XX

Parce que, sa première idée, il était loin de l'avoir suivie.

Le syndic s'était dirigé chez le député avec la ferme intention de placer son interlocuteur devant une alternative. Ou tu tiens à ton siège de député, ou les «gamins» en font à leur tête.

A prendre ou à laisser.

Non, le syndic n'avait pas eu besoin d'en venir là et se félicitait d'avoir obtenu ce qu'il désirait sans menace. Bien que calme de nature, le député, face à cette alternative, aurait pu s'emporter. Il n'aurait pas admis ce marchandage.

Parce qu'il s'agissait d'un marchandage. Que le syndic se félicitait d'avoir su nuancer.

Y faire allusion, juste au moment de se quitter, sur le pas de porte, sans que le député puisse y répondre.

Mais y réfléchir.

Juste ça. Cette note. Claire. Suffisante.

Le syndic était satisfait encore parce que l'entretien qu'il venait d'avoir avec sa femme lui avait apporté le résultat souhaité. Qu'il attendait.

Sa fille, paraît-il, ne s'était pas révoltée. Elle avait marqué sa désapprobation durant un bon moment, avait émis des réserves. Comme il se doit.

On ne peut se soumettre ainsi, d'un instant à l'autre, lorsqu'il s'agit d'une fréquentation.

Mais, elle était disposée, finalement, à y réfléchir. Avant de se décider définitivement.

Le syndic avait la certitude que sa fille aurait vite réfléchi.

Avec les arguments avancés par sa mère, arguments qui lui avaient sans doute échappé jusqu-là, l'amour étant facilement aveugle, son choix serait fixé à bref délai.

Et puis, n'avait-elle pas le temps de se marier?

Ne devait-elle pas, avant de prendre une telle décision, qui l'engageait pour la vie, tirer parti de sa profession? Apprécier le sacrifice consenti par ses parents?

Crisinel se frottait les mains. De satisfaction.

Il avait la conviction qu'il n'aurait pas à intervenir en ce délicat problème, sa femme l'ayant résolu à sa place avec la principale intéressée.

Un père doit savoir se faire craindre. Se faire respecter. Et se faire obéir.

Et, si le syndic se frottait encore les mains, c'est qu'il avait la preuve que son pouvoir paternel, il savait encore l'exercer sur sa progéniture. Qu'on le respectait encore.

Qu'on le craignait.

Donc pour Crisinel, à première vue, tout semblait s'arranger. Il ne cessait de se le répéter.

A l'approche des élections, parce que cette fois, celles-ci commençaient à se dessiner, cette situation n'était pas à dédaigner.

Loin de là.

CHAPITRE VI

On connaissait maintenant les noms des trois députés du parti que représentait Jotterand.

La date limite pour le dépôt des listes, avait obligé chaque mouvement politique à se réunir en assemblée pour désigner officiellement ses candidats. Une assemblée que Jost avait attendu avec impatience pour s'exprimer. Et dire ce qu'il avait à dire, si Jotterand maintenait son idée de se présenter une nouvelle fois.

Ou, à la rigueur... le faire dire par l'un de ses proches.

Jost savait qu'il avait à faire à forte partie. Jotterand avait ses détracteurs, mais ses supporters aussi. Plus nombreux. Et qui ne changeraient pas d'avis.

Mais Jost savait aussi que son équipe lui resterait fidèle.

Une fois de plus, le souvenir des élections précédentes lui rappelait l'appui qu'il avait reçu, un appui qui serait tout aussi grand pour celles qui se préparaient fébrilement.

Parce que, sa propre progagande, Jost avait commencé à la faire bien avant de figurer sur la liste officielle, une liste que l'assemblée composa sans difficulté.

Alors que le rival direct de Jotterand s'était mis dans la tête de prendre la parole, il ne le fit que pour remercier la masse de sa confiance, lorsqu'il fut présenté par le délégué de son village. Mais, pas un mot sur le député en charge qu'il fallait vider, qu'il fallait remplacer, parce qu'il avait fait son temps. Ni la moindre réserve. Pas même par l'un de ses supporters.

Les intentions de Jost s'étaient évaporées à l'entrée de la salle. Impressionné qu'il fut par une assemblée qui n'avait jamais été aussi nombreuse.

- Nom de sort, songea-t-il, si je dis ce que je pense, ça pourrait se retourner contre moi! Et me jouer un tour.

Jost était conscient que, s'il allait publiquement prendre position contre Jotterand, l'assemblée ne le suivrait pas nécessairement et verrait plutôt dans ses déclarations, la défense de ses propres intérêts plutôt que ceux du parti.

Son intervention serait mal appréciée. Du moins par la grande masse.

Au dernier moment, il pria même le supporter qu'il avait contacté de se taire lui aussi.

Il fallait jouer la prudence et espérer qu'un assistant aurait le courage et la franchise de prier le député sortant de se retirer.

Vaine espérance.

Jost n'en revint pas du silence qui entourait le nom de Jotterand lorsque celui-ci fut avancé. (à suivre)



P

Hôtel du Lion d'or

Menu du jour
Grande carte
En saison toutes les spécialités
de la chasse et toujours
nos lasagnes maison

1726 Farvagny-le-Grand

Salles pour banquets, noces et sociétés
de 10 à 400 personnes

Fam. Crisci
tél. 037/31 11 30

Hôtel-Restaurant-Bar

MOLESON

Son menu du jour (11 pour 10)

Ses spécialités: Filet de bœuf KING-GEORGES,
Sole NAVIGATEUR,
Scampis MONTE-CARLO,

Ainsi que toutes les spécialités de saison.

Jeux de quilles

Réservez vos tables

Ch. Widmer
Les Daillettes - Villars-sur-Glâne

Tél. 037/24 25 98

LE GUIDE GASTRONOMIQUE
DE FRIBOURG-ILLUSTRÉ VOUS RECOMMANDE
CES RESTAURANTS OÙ VOUS TROUVEREZ
BONNE TABLE ET BONS VINS

Index des salles à disposition dans le canton de Fribourg

Exclusivité «Fribourg-Illustré»

Index des salles publiques à
disposition dans le canton de
Fribourg pour:

ASSEMBLEES - CONFERENCES
CONGRES
MANIFESTATIONS DIVERSES
BANQUETS DE SOCIÉTÉS
REPAS DE NOCES.

Tout cela résumé en quatre sigles
ainsi que le nombre de places

A = Assemblées et conférences
B = Banquets de sociétés
C = Congrès
N = Repas de noces

CERNIAT

Hôtel de la Berra
jusqu'à 120 places A - B - N

BOTTERENS

Auberge du Chamois
100 places - A - B - N

MARSENS

Hôtel de la Croix-Blanche
20 - 40 et 200 places A - B - N

GRANDVILLARD

Hôtel de la Gare
80 à 320 places A - B - C - N

GRANDVILLARD

Hôtel du Venil-Noir
150 à 250 places A - B - N

SALES (Gruyère)

Hôtel de la Couronne
300 à 400 places A - B - N

Gruyère

BULLE

Hôtel de Ville
320 à 700 places - A - B - C - N

BULLE

Restaurant Gruyérien
70 à 120 places A - B - N

BULLE

Hôtel du Tonnelier
10 à 100 places A - B - N

BROC

Hôtel de Ville
500 - 900 places - A - B - C - N

BROC

Hôtel de la Grue
150 places A - B - N

MORLON

Café-Restaurant Gruyérien
de 10 à 120 places A - B - N

LA TOUR-DE-TREME

Hôtel de Ville
50 à 250 places A - B - N

JAUN-BELLEGARDE

Hôtel de la Cescede
30 à 150 places A - B - N

Glâne

ROMONT

Hôtel de Ville
250 - 400 places - A - B - C - N

ROMONT

Hôtel de la Belle-Croix
70 - 140 places - B - N

MEZIERES

Café-Restaurant de la Perqueterie
200 à 250 places - A - B - N

SIVIRIEZ

Hôtel de la Gare
280 - 360 places - A - B - C - N

VILLAZ-ST-PIERRE

Hôtel du Gibloux
450 places - A - B - C - N

LES 3 ROIS



Café-Restaurant-Bar

Rue Samaritaine 2
1700 Fribourg

Prière de réserver vos tables
au 037/22 16 45

Menu du jour, restauration soignée

SPECIALITES: CHARBONNADE
Steak maison
Pizza à toute heure

M. et Mme Zurkinden

Auberge du Pélerin

Berlens (à 2 km de Romont)

P

Fam. L. Guillaume-Berset
Tél. 037/52 20 80

Menu du jour, petite carte.

NOS SPECIALITES:

LA CHARBONNADE
sauce maison
Jambon à l'os
Autres spécialités sur commande

Salles pour banquets et sociétés
Jeux de quilles

Situation tranquille,
(le paradis des enfants)



N° 45

LA VIE MUSICALE

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE FRIBOURG-ILLUSTRÉ

5 octobre 1977



EDITORIAL

LE PREMIER GALA
DES RENCONTRES
FOLKLORIQUES
INTERNATIONALES
DE FRIBOURG



Le mot «folklore» est parfois entaché - mais peut être chez les occidentaux seulement - d'une teinte de raillerie: «ça fait folklore!» C'est que souvent, et je pense à certaines danses folkloriques vraiment sommaires, ce n'est pas très amusant. Si le folklore authentique consiste à s'exprimer pour soi, chanter en famille, danser pour danser, toutes les expressions sont valables dès que chacun y trouve une saine joie de détente ou un motif de rencontre d'amitié. Il ne faut pas se gausser de ce folklore.

Mais dès que le folklore monte sur la scène, dès qu'il cesse d'être expression pour devenir, aussi, représentation, les lois du spectacle total s'imposent. Les spectateurs paient leur place. Il faut concevoir une présentation-scénique en fonction non plus seulement des exécutants (exprimer l'âme d'un peuple, conserver les traditions, etc., etc.,) mais en fonction de ceux qui sont là, assis, et qui veulent voir et entendre quelque chose de bien.

(Suite au verso)

*Pour que vos affaires aussi
soient empreintes de l'har-
monie la plus pure...*



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein



Rue de Romont 35

Tél. 81 11 81

FRIBOURG

BULLE

MORAT

**Claude Hirschi**

Installations sanitaires
Appareils ménagers
Ferblanterie - Chauffage
Agencement de cuisine

1787 Môtier-Vully
Tél. 037/71 18 34

**A. Derron & Fils**

Propriétaires
Viticulteurs

1787 Môtier-Vully

Tél. 037/71 24 51

**Stucki Frères**

Menuiserie
Vitrerie
Agencement de cuisine

1787 Môtier (Vully)

Tél. 037/71 24 23

**Restaurant du Port**

Cuisine soignée
Notre spécialité:
Filet de perche - ses vins
du pays

Terrasse ombragée
H. et M. Guillod-Kamber
1787 Môtier
Tél. 037/71 24 02

**Gilbert Chautems
et fils**

Propriétaires-Viticulteurs
Le Vully fribourgeois vous
propose ses excellents
vins pétillants
(blanc ou rouge)

1787 Môtier
Tél. 037/71 32 09

**Maison
E. Seilaz-Röllli**

Primeur en gros
Légumes frais et
d'encavage toute l'année.

1786 Sugiez

Tél. 037/71 24 12

**Droz SA**

Batiment
Génie-civil
Carrelages et revêtements

1786 Sugiez

Tél. 037/71 31 56

**Chantier naval
Jean-Louis Racine**

Toutes constructions
navales selon goût et désirs
du client

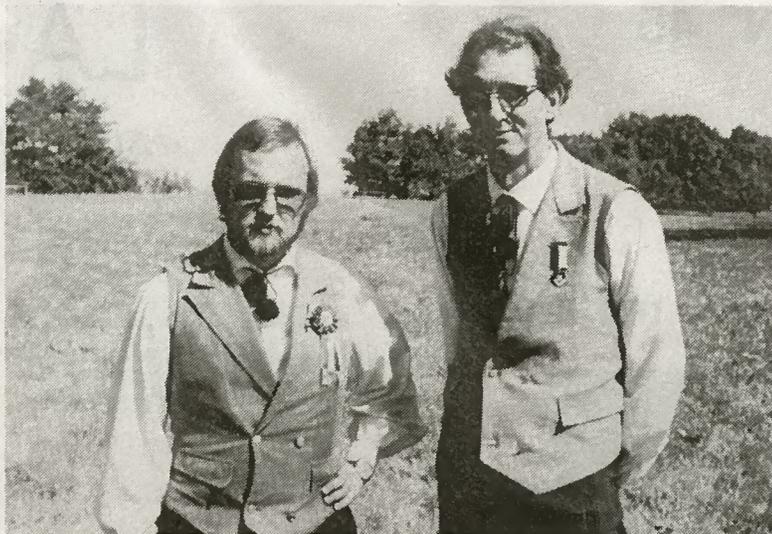
1781 Praz-Vully

Tél. 037/71 24 49

La Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes en pleine effervescence populaire au Vully

Un anniversaire pas comme les autres

A l'occasion du quarantième anniversaire de sa fondation, le groupe costumé du Vully appelé communément «Les Gais Vuillerains», a organisé un week-end de festivités qui a été baigné de soleil et de bon vin. Un loto a eu lieu le vendredi soir dans une cantine



MM. Jean-Marie Droz, président, et Charles Maquelin, vice-président d'organisation



Personnalités et costumés

dressée à proximité du collège de Nant. La journée de samedi débuta par le «Kiosque à musique» de Roger Volet, la découverte des caves et une soirée folklorique animée par des groupes de Guin et Corminbœuf. Tout était parfaitement réussi. La population du Vully peut donner un coup de chapeau à MM. Jean-Marie Droz, président; Charles Maquelin, vice-président; ainsi qu'à tous les membres du comité d'organisation pour cette excellente initiative qui a fait plaisir à tous les habitants des communes de cette merveilleuse région fribourgeoise. Grâce à ce week-end de joie et de retrouvailles, «Les Gais Vuillerains» vont continuer sur le chemin de l'espoir et du bonheur. Avec un nouvel élan d'enthousiasme, ils vont marcher

vers le cinquantenaire de ce groupe costumé qui porte bien haut les couleurs de notre pays de Fribourg.

Un terroir admirable dans son unité et sa diversité

Par une magnifique journée ensoleillée, la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes a tenu son assemblée générale annuelle des délégués à l'Hôtel de l'Écu à Praz, sous la dynamique présidence de M. Albert Jaquet, de Marly. Ce défenseur des traditions, a eu le plaisir de saluer une brochette de personnalités, parmi lesquelles MM. Henri Ballif, président du Grand Conseil; Jean-Bernard Maeder, député; Emile Seylaz, syndic du Bas-Vully; Francis Chappuis, délégué de la Fédération nationale des costumes; et

Mlle Agnès Bovet - Dans son rapport annuel très complet, le président releva qu'en 1939, la FFCC comptait une soixantaine de membres. A la fin de la guerre, l'effectif était de 343 membres, en 1966 de 639 et en 1977 de 2700. L'évolution de la FFCC est donc fort réjouissante pour l'avenir du costume et des coutumes au pays de Fribourg. Elle réunit actuellement vingt sept groupes de danse et chorales (800 membres), onze fanfares avec 450 membres et huit groupements affiliés avec 900 membres. M. Jaquet releva également que Fribourg aura probablement l'honneur d'organiser la Fête fédérale des costumes. Il félicita encore MM. Francis Chappuis pour sa nomination au comité central de la Fédération nationale des costumes, MM. Jo Baeriswil et Louis Page ainsi que Mme Anne-Marie Yerly-Quartennod, pour leur fidélité et leur enthousiasme au maintien du costume et des coutumes. Pour que la Fédération vive et soit heureuse, M. Jaquet formula le vœu que tout le monde tire à la même corde.

Prochaine assemblée dans la Broye

Après les souhaits de bienvenue de M. Jean-Marie Droz, président des «Gais Vuillerains», nous avons entendu les rapports de Mlle Marie-Thérèse Daniels pour la commission du costume; M. Francis Chappuis pour celle de la danse; Mlle Michèle Pluviaux pour celle de la musique. L'assemblée a également acceptée l'augmentation de la cotisation annuelle à la FFCC. Cette décision a quelque peu remué les esprits.

M. Albert Jaquet, président de la FFCC, présente son rapport annuel à l'assemblée



Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes au Vully

(Suite de la page 16)



Une image de l'assemblée de la FFCC

La Fédération a accueilli cinq nouveaux groupes qui sont: «l'Echo du Moléson» d'Epagny; La fanfare de Riaz; «La Pastourelle» de Cheyres; «La Cantilène» de Fribourg; et «Le Liseron» de Prilly.

Dans le programme d'activité 1978, il est prévu le cinquantenaire de l'Association gruérienne du costume en mai; le quarantième anniversaire de «La Farandole» de Courtepin en été; la Fête nationale des costumes au mois de septembre à Lucerne.

La prochaine assemblée des délégués sera organisée par «La Villanelle» de Montagny-Cousset; Elle permettra certainement d'envisager l'organisation de la Fête cantonale fribourgeoise des costumes.

Cette assemblée très enrichissante sur de nombreux points de vue, a été suivie d'un culte œcuménique célébré sur le Mont-Vully par le pasteur Jean-Pierre Rapin et l'abbé Ernest Sallin. Il s'agissait «Mêcha in l'anà dè Nothra Dona» d'Oscar Moret. Une merveilleuse image symbolique que tous ces costumes de toutes les couleurs réunis dans une même foi.

Sur le coup de midi, tous les délégués se retrouvèrent à la cave de la Bourgeoisie de Morat pour l'apéritif au cours duquel nous avons entendu une allocution de M. Henri Ballif, président du Grand Conseil, qui encouragea chacun à porter le costume de chez nous qui fait honneur non seulement à la Fédération mais au canton de Fribourg. Au cours du repas qui a été servi en musique dans la cantine de Nant, des allocutions ont été prononcées par MM. Fritz Goetschi, préfet du Lac; et Albert Jaquet, président de la FFCC, qui remercia chaleureusement «Les Gais Vuillerains» de leur appui à l'organisation de cette journée qui fut pleinement réussie.

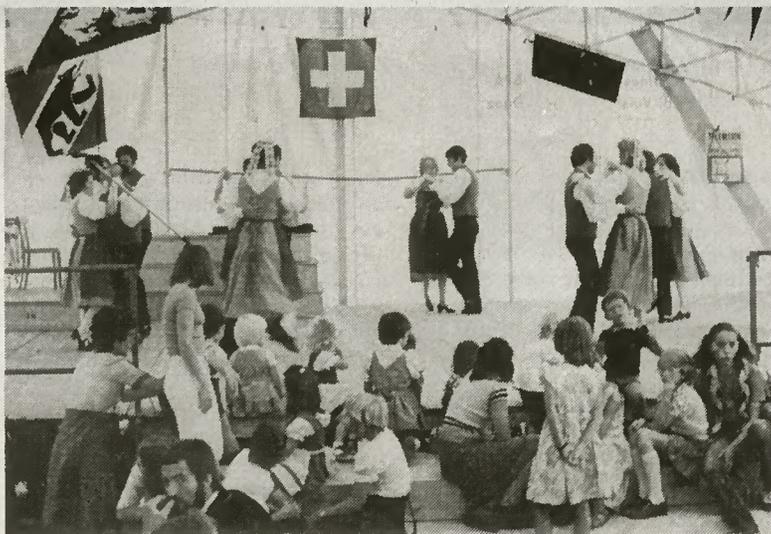
Le Vully est vraiment un beau pays. C'est pourquoi, nous y reviendrons.

(Texte et photos G. Bourquenoud)



Sur cette photo, nous reconnaissons MM. Gilbert Chautemps, syndic du Haut-Vully; Emile Seylaz, syndic du Bas-Vully; Louis Page, président des patoisants fribourgeois; Robert Deillon, délégué des Fribourgeois de Montreux

Un groupe de danse fribourgeois



Le groupe choral de l'Intyamon et «Lè Tzerdjiniolè» de Treyvaux



Domaine
Louis Chervet

Vins du Vully

1781 Praz Tél. 037/71 17 41



Schmutz

Semez les graines
sélectionnées de la
maison
c'est le succès
74 ans d'expérience
Catalogue gratuit

1786 Nant-Vully Tél. 037/71 24 06



Gugger-Guillot
1786 Nant-Vully

Tél. 037/71 24 25

Marchand-grainier

Maison suisse contrôlée
pour les semences. Qualité
toujours en tête

Se recommande à toute
personne concernée.



Serrurerie d'art
du Vully

Werner Flury

Tous travaux de serrurerie
Réparations en tous genres
Créations

1781 Lugnorre-Vully

Tél. 037/71 47 24

BULLE

Dimanche 16 octobre
16 h. précises

Eglise paroissiale

Mozart

Les vêpres du dimanche

Beethoven

Messe en Do-majeur

Chœur-mixte de Bulle et
le Collegium Acc. demi-
cum de Genève

Soprano: Jane Mengedoht

Alto: Rosine Paychère

Ténor: Jaume Baro

Basse Michel Brodard

Direction: Paul-André Gaillard

Prix des places:

Adultes Fr. 15.-

Enfants jusqu'à 16 ans Fr. 8.-

Réservation:

Office du Tourisme, av. de la
Gare, Bulle

Tél. 029/2 80 22

OMEGA QUARTZ



grauwiler fribourg

Montres Bijoux

Avenue de la Gare 7

Mr. TELEMARC

Audio - Vidéo
TV - Radio
DISQUES, CASSETTES

Rue de Romont 8
Fribourg Tél. 037/22 48 37

MARCEL HUMBERT

Entreprise de maçonnerie
Béton armé - Terrassements
Echafaudages

Route du Torry 9
1700 Granges-Paccot
(Fribourg)
Tél. 037/26 12 47

Entreprise de gypserie
Peinture - Décoration
Papiers peints

ANTOINE CURIA

1700 Granges-Paccot
(Fribourg)
Tél. 037/26 28 29

A. NASI

Garage FIAT

Route de Chemblieux

1700 Granges-Paccot
(Fribourg)
Tél. 037/26 12 91

CAFE DE GRANDFEY
chez Thérèse

Etablissement entièrement
renové

Cheque jour:
Entrecôte, côtelette, poulet,
essiettes froides, etc.
Sur commande:
Toutes les spécialités désirées

Tél. 037/22 37 02 Fermé le mercredi

Télévision - RADIO
Disques - Cassettes

Rauber

Pérolles 11 & 13 - Fribourg
Tél. 22 28 29

— Le premier gala des rencontres folkloriques internationales de Fribourg (suite de la page 15) —

Je ne sais pas quelle est la position des musicologues actuels sur la question, mais quant à moi, je pense que cette évolution pour un folklore à deux visages, expression et représentation, est valable et qu'il faut la promouvoir. La question est intéressante et mériterait bien sûr d'amples développements.

Revenons au gala du premier septembre à l'Aula. Disons d'emblée que ce fut un succès total et qu'on ne saurait trop féliciter les initiateurs et les animateurs de ces Rencontres. Succès de public: une Aula bondée et enthousiaste; une Aula, dont on ne se lasse pas d'admirer la conception architectural et la beauté tout court. Une présentation sobre et cordiale par un Monsieur dont on aurait bien voulu connaître le nom.

Enfin, le spectacle lui-même. Il était varié, bien rythmé, de bonne longueur, et d'une chronométrie... hélvétique. Varié: de l'humour britannique à la fougue des Mexicains, de l'élégance basque à la musicalité des Polonais, et même ce groupe allemand dont les prestations étaient moins nouvelles pour notre public et qui nous a surpris par une légèreté plastique que souvent on refuse un peu trop vite à nos voisins d'outre-Sarine. (Un coup de chapeau à la contrebasse qui jouait vraiment n'importe quelles notes... mais avec quelle assurance!!)

Beauté des costumes polonais et mexicains notamment. Orchestres réels sur la scène, c'est tellement mieux que des haut-parleurs même si l'exécution directe de la musique est plus sujette à quelques faiblesses. Instruments classiques: beaucoup de violons, une trompette de première ordre, des instruments moins connus chez nous comme les fifres et tambours basques ou la guitare contrebasse des sud-américains et naturellement les accordéons.

Un autre fait réjouissant: Enfin, on commence à voir la joie sur les visages des danseurs. Trop longtemps on aurait pu croire que la beauté corporelle et le plastique du geste leur suffisaient. Cette fois, toutes et tous sans exception, faisaient éclater leur joie dans leurs yeux et leur sourire: que c'était beau!

Ce spectacle était un enchantement. Il restera pour nous une leçon. D'autres mondes existent, aussi valables que «notre petit chez nous». S'il faut garder notre identité, s'il faut s'attacher à notre «Vieux chalet», il faut aussi savoir prendre le large sur le «chemin de la mer».

Pierre Kaelin

— NOS CHORALES —

— Le yodler-club «Alperösli» Granges-Paccot —



Mai 1976: Concert du 50e anniversaire, à l'Aula de l'Université

C'est en 1926 que fut fondé à Granges-Paccot le premier yodler-club du canton. Cependant, dès ses origines, il eut des relations si étroites avec la ville où il recruta la plus grande partie de ses membres, qu'il est considéré à la fois comme un club de Granges-Paccot et un club de Fribourg.

Son existence est due à l'initiative de M. Alfred Boschung, alors chantre émérite de la société paroissiale de chant de Givisiez, qui, accompagné d'amis d'expression alémanique se groupèrent sous la baguette de M. Fernand Jaquet, instituteur. Cette cohabitation de deux cultures, voire même de deux confessions différentes a marqué la société qui fut, et qui reste, le véritable reflet d'une coexistence toute remplie de fraternité.

Ainsi, «L'Alperösli», en s'exprimant tantôt en allemand, tantôt en français, deviendra au cours d'un demi-siècle d'existence un ambassadeur authentique de la musique rustique; de jeux nationaux; de yodels mélange judicieux d'airs romands et d'airs alémaniques, symbole de cette dualité culturelle de Fribourg, marche commune de l'esprit latin et de l'esprit germanique qu'a su très bien comprendre l'abbé

Bovet en s'attardant volontiers en compagnie des membres; assistant aux répétitions hebdomadaires à l'école de Granges-Paccot ainsi qu'aux soirées annuelles comprenant le théâtre populaire et, alors que déjà la seconde guerre mondiale se préparait, composait le 2 mai 1939 «Le Chant de l'Alperösli»:

1.
«Nous sommes de Granges-Paccot,
les gais chanteurs yodleurs
Qui prennent du bon côté la vie et ses
rigueurs.
(Yodel)
Qui font sonner les airs de leurs cou-
plets vainqueurs,
Mêlant joyeusement la youtze aux durs
labeurs!
(Yodel)

2.
Bien sombre est l'horizon, pénible-
sont nos jours
Mais l'Alperösli chante et reste ga-
tousjours.
(Yodel)
Souvent il fait vibrer l'écho des an-
tours

En répétant bien haut: «Vive le pays de
Fribourg».
(yodel)

3.
La Suisse est un pays de citoyens
vaillants
Du valeureux soldats, de gens au cœur
bouillant.
(yodel)
Romanche, italien, français ou alle-
mand
La langue importe peu si tout est
dévouement
(yodel)»

Le yodlerclub «Alperösli» est actuelle-
ment présidé par M. Hans Zbinden, de
quelques 25 chanteurs; de 2 sonneurs
de cor des Alpes; de 4 lanceurs de
drapeau; de 4 accordéonistes et con-
trebassiste à cordes.

Il fait partie des Associations roman-
des et fédérales des yodleurs dont son
ancien président M. Ernest Hofer est
membre d'honneur.

Ces répétitions ont lieu le lundi soir à
l'Hôtel du Jura, à Fribourg.

LE GUIDE GASTRONOMIQUE
DE FRIBOURG-ILLUSTRÉ VOUS RECOMMANDE
CES RESTAURANTS OÙ VOUS TROUVEREZ
BONNE TABLE ET BONS VINS

Index des salles à disposition dans le canton de Fribourg

Sarine

FRIBOURG

Hôtel de la Rose

10 à 120 places - A - B - N

FRIBOURG

Hôtel Restaurant Touring

60 places A - B - N

MARLY

Café-Restaurant de la Gérine

100-130 places - A - B - N

MARLY

Hôtel de la Croix-Blanche

20 - 150 places - A - B - N

LE MOURET

Hôtel de la Croix-Blanche

200 places - A - B - N

ARCONCIEL

Auberge des Trois Sapins

250 - 300 places - A - B - N

ECUVILLENS

Auberge paroissiale

300 places - A - B - C - N

CHENENS

Auberge du Chêne

200 - 250 places - A - B - N

CORMINBOEUF

Auberge St-Georges

20 à 200 places - A - B - N

NEYRUZ

Hôtel Aigle Noir

20 à 500 places - A - B - C - N

VILLARLOD

Restaurant du Chevreuil

100 places - A - B - N

ROSE

Auberge de la Gare

jusqu'à 200 pl. A.B.N.

ST-MARTIN

Hôtel Lion d'Or

de 10 à 300 pl. A - B - C - N

Veveyse

CHATEL-SAINT-DENIS

Cercle d'Agriculture

100 places - A - B

REMAUFENS

Café de l'Avenir

100 - 130 places - A - B - N

BOSSONNENS

Hôtel de la Gare

150 places - A - B - N

ATTALENS

Hôtel de Ville

110 places - A - B - N

LE CRET

Hôtel de la Croix Fédérale

250 à 300 places - A - B - N

PORSEL

Hôtel de la Fleur-de-Lys

150 - 250 places - A - B - N

Broye

DOMDIDIER

Hôtel du Lion d'Or

120 places - A - B - N

DOMDIDIER

Hôtel de la Croix-Blanche

20 à 120 places A - B - N

ESTAVAYER-LE-LAC

Hôtel-Restaurant du Cerf

10 à 100 places A - B - N

CUGY (Fr)

Hôtel de l'Ange

150 places A - B - N



CAFE RESTAURANT LE SARRAZIN

P

LOSSY (à 2 km de Belfaux)

Fam. Curty

Tél. 037/45 12 44

Un aperçu de notre carte:

Jardin pour enfants,
style rustique

Site très tranquille
dans un cadre naturel

Le vrai jambon de campagne

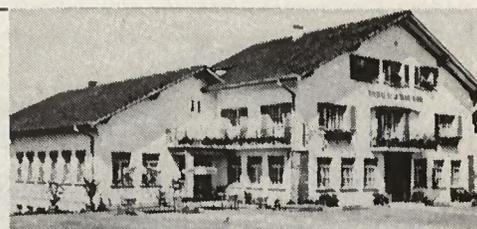
L'entrecôte du PATRON

Le steak MAISON

et autres menus

sur commande

Hôtel de la Croix Verte Echarlens



Restaurant soignée
Menu du jour, petite et grande carte

La grande spécialité de la maison:
CUISSÉS DE GRENOUILLES FRAICHES de novembre à mai

Très belle salle pour noces, sociétés et repas de famille

Dimanche 9 et lundi 10 octobre, **GRANDE BENICHON**

Recrotzon dimanche 16 octobre. Menu traditionnel

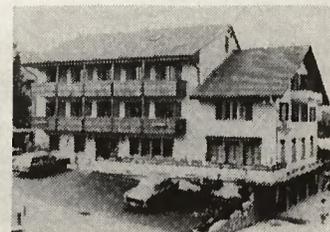
Prière de réserver vos tables svp. Grand parking

M. et Mme Frossard-Riegler

Tél.: 029/5 15 15

HOTEL RESTAURANT GRUYERIE

MORLON (à deux min. de Bulle)



Menu du jour, carte variée

Spécialités:

Tournedos et

Filets mignons aux morilles

Jambon de campagne

Café et dessert avec la véritable crème
de la Gruyère

Salles pour sociétés, banquets,

conférences, séminaires

Chambres tout confort

Fam. Yerly

Tél. 029/2 71 58

Les 9 et 10 octobre

Menu traditionnel

de Bénichon

et CHASSE



Dancing:

Tous les soirs,
orchestre-attractions-danse

Tous les soirs, diners aux chandelles

Restaurant:

Spécialités à la carte

Tournedos aux morilles

Fr. 15.—

Service compris

Scampis à l'Indienne

Fr. 15.—

Service compris

Fondue chinoise ou

bourguignonne

Fr. 15.—

Service compris

Spécialités de flambés

et toute une gamme
d'autres mets.

CAFE RESTAURANT



CERCLE DES AGRICULTEURS 1631 SORENS

Dimanche 9 et
lundi 10 octobre

GRANDE BÉNICHON

conduite par l'orchestre
LES SANTIANA'S

MENU DE BÉNICHON - BAR

RECROTZON:

dimanche 16 octobre

Réservez vos tables s.v.p.

Tél. 029/5 15 34

Salle pour banquets,
noces et sociétés

Fam. J. Tornare-Geinoz

LE GUIDE GASTRONOMIQUE
DE FRIBOURG-ILLUSTRÉ VOUS RECOMMANDE
CES RESTAURANTS OÙ VOUS TROUVEREZ
BONNE TABLE ET BONS VINS

Ordre des Coteaux de champagne

Le chapitre de St-Moritz du 3 septembre a rencontré un succès extraordinaire. Ceux qui ont pu y assister en garderont un souvenir inoubliable.

Notre prochain chapitre aura lieu le vendredi 21 octobre 1977, en soirée, au Grand Hôtel Dolder, à Zurich, sous la présidence de son Excellence l'Ambassadeur de France à Berne et de Monsieur Fritz Honegger, conseiller aux Etats, de Zurich. Les personnes qui désirent être intronisées comme Chevalier de l'Ordre des Coteaux de Champagne, ont la possibilité de demander une formule d'inscription à Gérard Bourquenoud, rédacteur de *Fribourg-Illustré*, rte de la Glâne 35, Fribourg. Tél. 037/24 75 75 ou 46 45 27

Délaï: 10 octobre 1977

Avant-goût de Bénichon

Gaston et moi, on dormait «ou pêyo d'écouthè» - à la chambre à côté. On avait un de ces lits qui donnent le vertige si bien qu'il fallait presque une échelle pour *krâke* r là-haut. C'était aussi l'époque où grand-maman commençait à faire des *britzelè* pour la Bénichon. A nous, ça nous donnait l'eau à la bouche, de voir toutes ces bonnes choses et de devoir attendre jusqu'à la Bénichon. Alors un beau soir, on décida de tomber du lit. Alors que toute la maisonnée dormait, tout d'un coup patatras, et nous voilà les quatre fers en l'air, au milieu de la chambre, avec un *schnabre* à faire gurler toute la maison, et voilà arriver grand-maman, dans son long *panè* blanc. «Mais qu'est-il arrivé?» Nous, en pleurant, niai, niai, niai, on répondait: «On rêvait et on est tombé du lit.» Alors elle nous consolait en disant qu'elle reviendrait tout de suite. Et deux minutes plus tard là revoilà, la bonne grand-maman, avec deux *gläselè* de limonade et un plat de *britzelè*. Qu'on était content, rosses de gosses, en pensant que ceux qui ne tombaient pas du lit devaient attendre la Bénichon pour savourer ces chefs-d'œuvre de la cuisine fribourgeoise. Bien sûr, on récidiva le lendemain, mais malgré nos niai-niai-niai, rien n'apparut à l'horizon, ni grand-maman, ni *panè*, ni *britzelè*

C. Cotting



Auberge Communale



Fam. J.-P. VORLET
Tél. 037/61 25 47
1531 FÉTIGNY
près Payerne

Salles pour noces et banquets
jusqu'à 300 personnes

Restauration soignée
(jusqu'à 22 h. 30)
Plat du jour - menu du dimanche
SPÉCIALITÉS:
Jambon de la borne
Cuisses de grenouilles
et spécialités de saison



HOTEL DU LION D'OR

Releis routier
ST-MARTIN

M. Schrego-Belocchi
Jambon à l'os, Cherbonnade
Salles pour sociétés
2 jeux de quilles autom.
Tél. 021/93 87 85

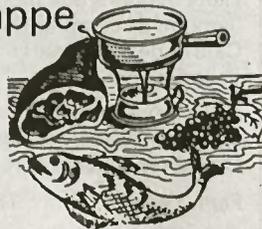


Hôtel Restaurant de la Grappe

CHEYRES

Fam. Challand-Barby
Tél. 037 63 11 66

Menu du jour, certe
Spécialités: Filets de perches frais, cherbonnade,
entrecôte forestière, fondue
vecherin ou moitié-moitié
Cheque dimanche: Jambon à l'os et gratin dauphinois
Salle pour sociétés et banquets



Salade Iceberg «César»

Pour 4-6 personnes

2 têtes moyennes de salade Iceberg
6 filets d'anchois
30 g de roquefort
2 gousses d'ail (facultatif)
1 dl d'huile d'olives
4 c. à soupe de vinaigre de vin blanc
1/2 c. à thé de paprika
sel, poivre du moulin
2 tranches de pain à toast
2 c. à soupe de beurre
4 œufs frais
2 c. à soupe de parmesan ou de sbrinz
Détacher les feuilles de la salade Iceberg, laver soigneusement et essorer.
A l'aide d'une fourchette, écraser 2

filets d'anchois et le roquefort dans le saladier. Ajouter 1 gousse d'ail écrasée. Mélanger le tout avec l'huile, le vinaigre et le paprika. Saler et poivrer. Découper le pain à toast en petits dés, les dorer au beurre. Ecraser l'autre gousse d'ail par-dessus. Hacher finement 4 filets d'anchois. Cuire les œufs 2 - 3 minutes, les rafraîchir. Entre-temps, mélanger les croûtons de pain avec la sauce à salade. Juste avant de servir, bien mélanger la salade à la sauce. Casser les œufs par-dessus, mélanger une nouvelle fois. Parsemer la salade avec les anchois hachés et le fromage.
Servir comme entrée.
Délicieux avec du pain parisien et du beurre.

La récolte des légumes bat son plein

Pour les moines d'Hauterive, occupés à récolter les pommes de terre, c'est le moment des quatre heures. Assis sur des cageots, on cause, on discute, on se repose le temps de manger quelque chose...



Photo G. Bd

L'éducation du bébé en retard sur la science

par le Dr FRANCOISE LAZARE-LEVAILLANT

Opinion

Depuis des mois, de nombreux débats se sont tenus sur l'éducation du jeune enfant, les droits civiques, professionnels et culturels de la femme, ou sur l'évolution de la famille. A chacun d'eux surgissait, même si elle n'était pas prévue à l'ordre du jour, cette question: «*Comment concilier les tâches liées à ce que l'on appelle la maternité avec l'aspiration de la femme à vivre socialement comme un être humain à part entière?*» Discussion passionnée qui devenait encore plus âpre quand il s'agissait des tout-petits.

Combien de ministres n'ont-ils pas proclamé qu'il était préférable pour l'enfant de moins de trois ans d'être exclusivement élevé par sa mère et dans sa famille? Le professeur Robert Debré, l'un des plus grands pédiatres de notre époque, ne vient-il pas de déclarer, à la séance inaugurale des Journées pharmaceutiques internationales, que le travail de la femme est en contradiction avec le maternage des jeunes enfants?

Sans méconnaître l'importance capitale de la mère dans la construction de la personnalité naissante de l'enfant, nous pensons contraire à l'équilibre de son développement de privilégier le rôle de l'affectivité par rapport à celui de l'activité. L'une et l'autre sont organisatrices de son psychisme.

«*Je est un autre*», «*Au commencement était l'action*», écrivent Rimbaud et Goethe. L'éducation du bébé ne doit plus être en retard sur l'intuition de nos poètes, et surtout sur la science, à l'heure où elle met en lumière l'influence déterminante d'une bonne orientation de ses activités dès les premières semaines de l'existence. Les progrès des sciences humaines font apparaître un problème clef qui éclaire d'un jour nouveau l'ensemble de ces questions: celui du passage des sociétés animales évoluant au rythme infiniment lent de l'évolution biologique à la société humaine qui, elle, se libère des contraintes de la nature à un rythme toujours plus rapide. Les passionnantes recherches sur le passé lointain et les réflexions sur le devenir de notre société montrent l'importance décisive pour l'évolution des êtres vivants de leur rapport avec leur milieu, c'est-à-dire de leurs ACTIVITES.

La psychologie scientifique montre que ces activités ont chez l'homme un caractère profondément différent de celles de l'animal. Elles ont bien en commun les activités de l'espèce fixées dans l'organisation du système nerveux et transmises héréditairement à chaque individu et celles qui sont acquises par celui-ci au cours de l'adaptation de ces aptitudes innées à ce milieu. Mais chez l'enfant humain, et chez lui seul, il existe une troisième forme d'activité, totalement absente chez l'animal, activité qui permet à chaque individu d'intégrer le patrimoine social dans la construction de sa personnalité. Elle est appelée SOCIALISATION. Celle-ci n'est pas un sous-produit passif et spontané de la maturation. Elle doit être acquise par chaque enfant individuellement au cours de son développement.

Il faut souligner l'importance des recherches qui montrent que ce processus spécifique de socialisation ne permet pas seulement à l'enfant d'acquiescer des possibilités sensorielles, motrices et intellectuelles nouvelles, mais qu'elle provoque chez lui des remaniements essentiels dans le développement, et même dans certaines structures de son psychisme, que nous sommes habitués à considérer comme naturelles.

Cette conception novatrice du développement du psychisme humain conduit à une conception totalement nouvelle du vieux problème psychologique et pédagogique des incidences respectives de l'HEREDITE ET DU MILIEU sur la trajectoire qui tend, chez l'enfant, à réaliser l'adulte. Cette réalisation présente des possibilités et des cheminements différents selon les individus. Ce fait rend inadmissibles les diagnostics et pronostics hâtifs basés sur les tests d'intelligence. En revanche, il ouvre de larges possibilités, rarement exploitées, de pédagogie corrective.

A la naissance, le cerveau du nouveau-né est bien plus développé que celui de l'animal le plus évolué. Même immature il est déjà biologiquement un cerveau humain sans lequel il ne deviendra pas un homme, être social et pensant. Les échecs des tentatives d'élever des enfants de singes supérieurs exactement comme des enfants de l'homme démontrent amplement que, sans prédispositions innées spécifiques, la construction d'une personnalité humaine est impossible. Une autre preuve en est donnée par les déficiences mentales dues à des lésions du système nerveux ou à des troubles pathologiques de sa maturation.

Mais si ces caractères biologiques sont indispensables à l'épanouissement du psychisme humain, ils sont loin d'en être les seules forces motrices. Contrairement à l'animal, la présence d'un ENVIRONNEMENT EDUCATIF DEFINI est non moins nécessaire, même chez le tout jeune enfant, pour qu'il soit en mesure de s'approprier les activités spécifiquement humaines. Ceci explique également que

l'on n'ait jamais pu humaniser les enfants trouvés à l'état sauvage après l'âge de trois ans.

Bref, le développement ne peut ni être réduit à un processus spontané ni être le résultat d'une simple adaptation à la nature environnante. L'homme, grâce à l'outil, produisant ses moyens d'existence, médiatise et contrôle le processus d'adaptation grâce au savoir-faire accumulé par le processus historique et social. Son développement est donc un processus ACTIF d'appropriation qui s'ouvre à la connaissance du monde extérieur par l'acquisition des bases du patrimoine social. Par exemple, lorsque le nourrisson prend en main une cuillère, il la manœuvre comme un objet quelconque naturel, «*non instrumentale*» (1) et ne tient pas compte de la nécessité de la tenir en position horizontale. Seule, l'intervention directe de l'adulte déterminera le système moteur fonctionnel, qui intègre la logique de l'utilisation de la cuillère. Cette réorganisation des mouvements de l'enfant est déjà une appropriation du patrimoine d'objet qui sont des objets sociaux. Ce n'est donc pas une aptitude innée qui permettra au bébé de se servir de sa cuillère, de boire à la tasse ou de manier une pelle sans apprentissage social.

Il en est ainsi des capacités musicales qui ne peuvent se former à partir d'aptitudes innées sans environnement musical, qui est social par essence, et de l'intelligence qui ne peut progresser sans maîtriser la connaissance et la pensée humaine accumulées par la société.

C'est cette expérience sociale qui, tout au long de la vie de l'être humain, conditionne le niveau auquel, aujourd'hui, peuvent prétendre les hommes... et les femmes. Aussi comprend-on l'aspiration plus vive chez ces derniers à accéder toute leur vie à toutes les activités susceptibles de leur permettre de se réaliser en développant toutes leurs aptitudes.

Nos connaissances sur la maturation des structures du cerveau éclairent d'un jour nouveau la dimension décisive de l'éducation sociale dès le plus jeune âge par des activités DIRIGÉES VERS UN BUT DEFINI.



Cela veut-il dire que seuls les spécialistes soient capables de pratiquer une telle pédagogie? Non. Parce que si certains phénomènes semblent compliqués tant qu'ils ne sont pas scientifiquement élucidés, une fois éclaircis, ils peuvent être mis à la portée de tout le monde. Scientifique ne veut pas dire difficile, et une pédagogie s'appuyant sur une psychologie scientifique peut passer par quelques gestes très simples. Par exemple, s'il a fallu des siècles pour savoir stériliser un biberon ou diminuer le processus complexe de l'apprentissage de la lecture, chaque foyer stérilise des biberons et beaucoup de parents sont capables d'apprendre à lire à leurs enfants. Mais la famille, constellation naturelle, vitale pour l'enfant qu'elle enveloppe de toutes parts, ne peut même plus lui apporter aujourd'hui (quelle que soit la qualité du bonheur et de l'information des parents) ce que lui offrait en partie la communauté humaine qu'elle était autrefois.

Même tout petit, l'enfant bien portant, lorsqu'il ne dort pas, fait toujours quelque chose s'il est libre de ses mouvements dans un espace sans interdictions inutiles et organisé en fonction des activités dont il est capable.

Imaginons le cas, rare, d'une famille suffisamment bien logée pour disposer d'un tel espace; l'enfant y sera seul, sans compagnons et sans éducateurs avec qui il puisse intégrer des valeurs plus diversifiées. Et s'il a des frères et des sœurs rapprochés, quelle est la mère qui, même si elle ne travaille pas, pourrait, en permanence, veiller sur eux, les aider à trouver ce qu'ils sont capables de faire à un âge où toutes les activités sont en prise directe avec la construction de la personnalité et où il est si difficile de ne pas se borner à appliquer des recettes alors qu'il s'agit d'apprécier le champ du possible?

Il ne peut donc suffire de répondre à la nécessité même impérative de soigner, de protéger, de choyer tendrement un bébé. Si l'intuition, l'expérience et l'amour des parents sont des bases fondamentales et irremplaçables, ils ne peuvent plus, à notre époque, se substituer au savoir, même si celui-ci n'est toujours que relatif. C'est pourquoi la crèche, adaptée aux besoins nouveaux et aux besoins nouvellement connus de l'enfant, doit devenir le premier échelon de l'éducation nationale, celui qui précède la maternelle.

Et c'est pourquoi il est inexact et nuisible, dans le contexte actuel, de prétendre qu'il est préférable que l'enfant de moins de trois ans soit élevé exclusivement par sa mère et dans sa famille.

Nos nouvelles rubriques

A bâtons rompus à la page 3 - Opinion à la page 21
Fribourgeois nous sommes à la page 29

Très prochainement, encore une nouvelle rubrique très intéressante.

S GARAGE
SCHUWEY S.A.

MARLY
Tél. 037 46 18 48

concessionnaire

RENAULT



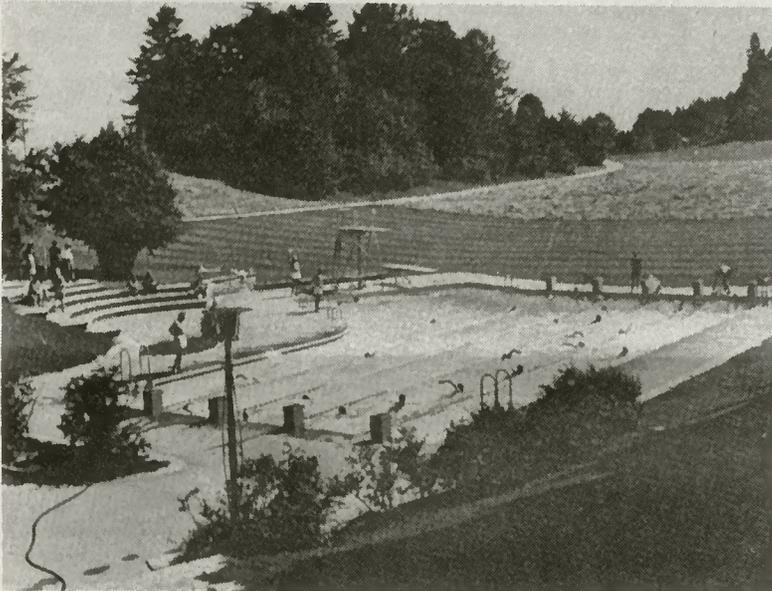
LA TOUR-
DE-TREME
Tél. 029 2 85 25

Commission fédérale de gymnastique et de sport

Résumé du Rapport sur l'examen de la loi fédérale sur le sport 1972 - 1976

La disposition constitutionnelle acceptée en septembre 1970 ainsi que la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports entrée en vigueur en 1972 ont permis à la Confédération de soutenir efficacement le sport en Suisse. En conséquence, les dépenses de l'Etat ont triplé.

Après une période initiale de quatre ans, le Conseiller fédéral Gnägi, chef du Département dont relève le sport, a demandé à la Commission fédérale de gymnastique et de sport, l'organe technique de la Confédération en matière de sport, de rédiger un rapport sur les premières expériences et les effets de la loi fédérale. Ce rapport est mis au point. Mais vu qu'il a été présenté à la fin de 1976, il ne tient pas compte des restrictions visant à équilibrer les finances de la Confédération que le Conseil fédéral a proposées aux Chambres fédérales vers la mi-février 1977. Ces restrictions touchent dans le domaine du sport: l'institution Jeunesse + Sport ainsi que le secteur des subventions fédérales octroyées à l'Association nationale d'éducation physique, aux fédérations sportives, à l'éducation physique à l'école et à la construction de places de sport. Ainsi, la situation financière de la Confédération entrave actuellement l'accomplissement des tâches fixées dans la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports.



La piscine de Macolin

La Commission fédérale de gymnastique et de sport a analysé minutieusement les différents domaines. Elle a procédé à plusieurs comparaisons entre la situation event 1972, le but de la loi fédérale de 1972, l'état en 1976 et les perspectives pour 1980. Neufs secteurs ont été touchés matériellement: l'éducation physique à l'école, le sport pour les apprentis, la formation de maîtres d'éducation physique, l'institution Jeunesse et Sport, les subventions fédérales octroyées à l'Association nationale d'éducation physique aux fédérations sportives et à la construction de places de sport, les sciences relatives au sport, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et le travail de la commission même.

Le jugement global porte sur les trois aspects essentiels de la loi: des prescriptions fédérales pour les cantons, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin comme contribution de la Confédération au service du sport et les subventions fédérales pour l'encouragement du sport. La conclusion est claire: «A la question si la loi fédérale atteint le but fixé, la CFGS répond par un oui sous réserve. Le oui se réfère aux intentions de la loi et aux expériences réalisées. La réserve repose dans le fait que la phase d'introduction n'est pas encore terminée dans différents domaines à cause de la période initiale assez courte et que les restrictions de crédits freinent l'élan pris pour atteindre le but.

Quant à la question concernant la proportion entre les dépenses à l'effet, la CFGS constate que les dépenses correspondent à la planification. L'effet n'est pas mesurable objectivement. Toutefois, à longue échéance, la loi fédérale permet de créer les conditions propres à l'épanouissement d'une jeunesse saine, forte et optimiste. A la question si des modifications de la loi s'imposent éventuellement, la CFGS répond en principe par un non. Nous pensons toutefois que les organes compétents devraient être informés et qu'il faudrait les amener à discuter les suggestions contenues dans ce rapport.

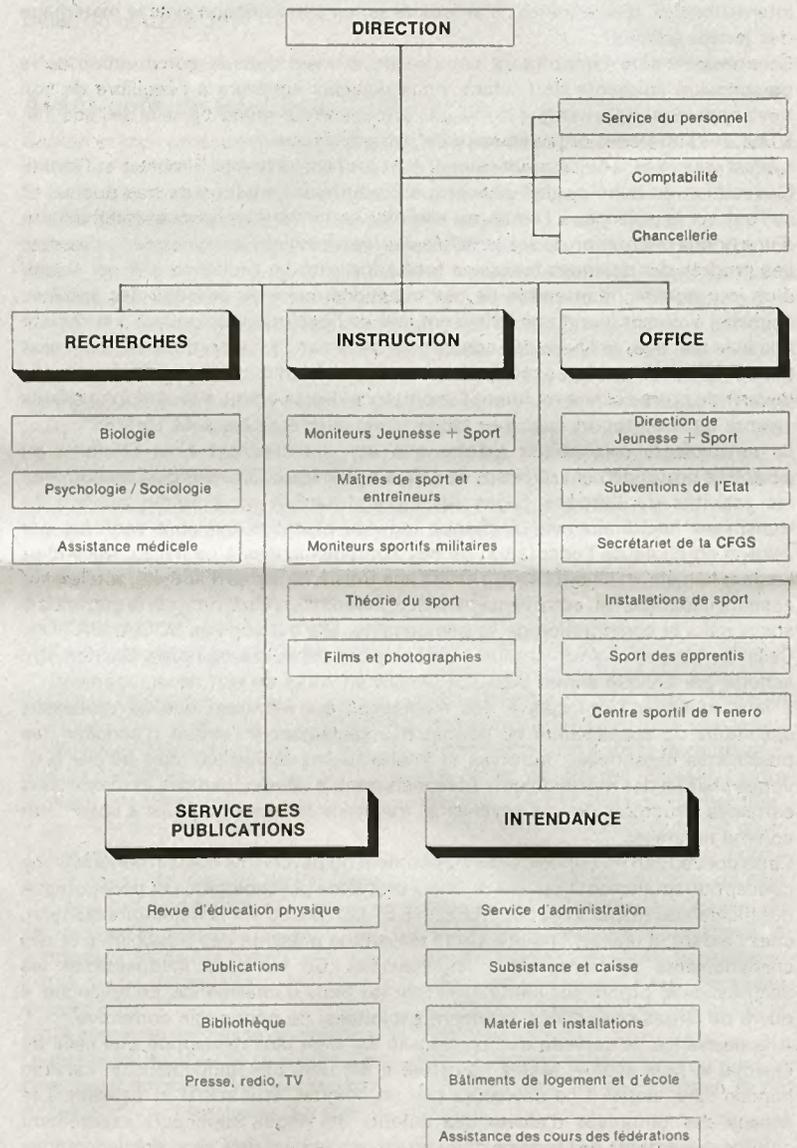
En résumé, le jugement de la commission fédérale de gymnastique et de sport sur la loi fédérale encourageant le sport est le suivant:

- Le but fixé est réaliste
- Les dépenses sont justifiées
- L'effet positif et une répercussion sur tout le pays
- Il est nécessaire de continuer à vérifier ces dispositions légales

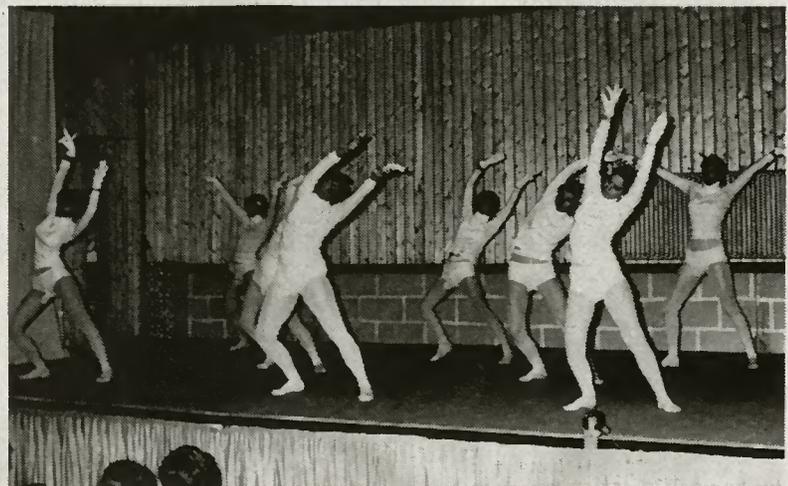


La halle de gymnastique de Macolin transformée en salle à manger pour une manifestation sportive

3. Organigramme de l'EFGS



Le sexe féminin pratique de plus en plus la gymnastique



TOUS LES SPORTS

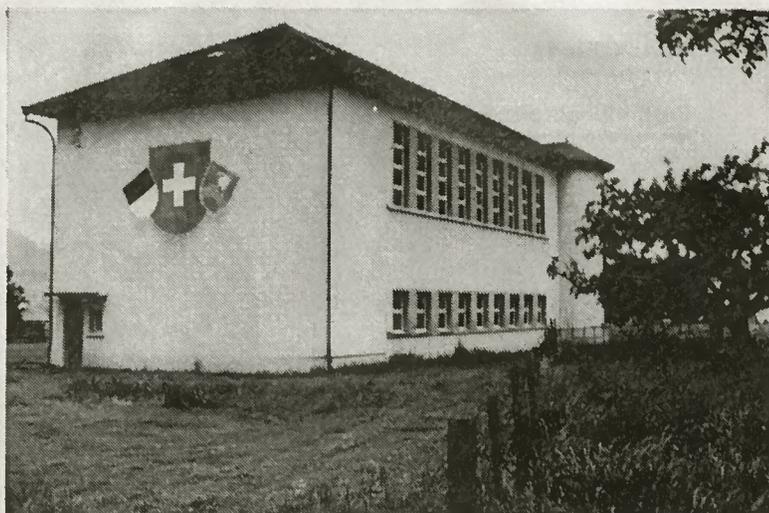
dans le canton de Fribourg

Remise de diplômes à Macolin

Il y a deux ans, 37 candidats au diplôme de maître de sport de l'Ecole fédérale de Macolin débutaient leur stage de formation. Ce groupe, composé de 12 filles et de 25 garçons s'est quelque peu réduit, entre temps, de sorte que ce sont 10 maîtresses et 23 maîtres de sport qui étaient présents, à la remise des diplômes. Sept romands (deux d'entre eux devront encore terminer un travail écrit avant de recevoir leur attestation officielle) ont franchi, pour leur part, cette étape. Il s'agit de Georges Arquint et Claude Colliard (Fribourg), de Pierre-Alain Bruchez (Valais), de Michel Jeandupeux et Jean-Marie Conz (Jura), de Pierre Maeder et Robert Schinz (Vaud).

Il est intéressant de relever que 21 nouveaux diplômés ont déjà réussi à décrocher un emploi fixe en tant que maîtres/esses de sport.

Gymnastique typiquement féminine



La halle de gymnastique de Broc

Sport et Ecole

Concilier sport et études est un problème dont le Comité National pour le Sport d'Elite se préoccupe depuis plusieurs années. La solution à cette épineuse question a été trouvée par la création de trois centres d'études situés à Zürich (Gymnasion Juventus) et Berne (Feusi Ruedi Schulen) pour la Suisse allemande, et à Lausanne (Ecole Lémania) pour la Suisse française.

La particularité de la formule choisie réside dans la mise en place de cours intensifs le matin, l'après-midi étant réservé aux entraînements sportifs. Cette formule extrêmement souple permettra à nos sportifs d'élite et à nos jeunes talents, de poursuivre leurs études secondaires, de préparer une maturité fédérale ou commerciale ou encore un diplôme de commerce. Dans les cas sociaux dignes d'intérêts, les élèves pourront bénéficier d'une bourse de l'ANEP, de l'Aide sportive, des fédérations, voire des cantons.

Ces classes spéciales seront également ouvertes à d'autres personnes désireuses de concilier une activité créatrice ou autre (musique, beaux-arts, etc.) avec la poursuite d'études secondaires ou la préparation d'une entrée à l'Université.

Pour la Suisse romande, le Comité National a choisi de confier cette tâche importante à l'Ecole Lémania de Lausanne, institution dont la réputation n'est plus à faire.

Une lacune est ainsi comblée. Cette initiative des instances fédérales est à saluer; elle permettra, à n'en pas douter de servir mieux encore le sport national.

Cinquante chiens d'utilité à Marly

L'automne, c'est le temps de la vendange, de la récolte des fruits et des légumes, mais aussi la saison où, un peu partout dans notre pays, se déroulent les concours et les examens d'éducation des chiens d'utilité. Les conducteurs qui, au cours de l'année, auront obtenu les meilleurs résultats, pourront participer au Championnat romand qui sera organisé cette année par l'Amicale cynologique de Marly. Un comité d'organisation est déjà au travail depuis de nombreux mois, afin que cette manifestation sportive, la plus importante du genre en Suisse romande, soit une réussite.

La garde d'objet avec claquement des dents



L'attaque d'un pseudo-malfaiteur

Un concours qui vaut le déplacement

C'est donc le dimanche 30 octobre que cinquante conducteurs de chiens d'utilité provenant de tous les cantons romands, vont faire travailler leur compagnon de chaque jour sous les yeux d'une dizaine de juges. L'examen comprend une vingtaine de disciplines, parmi lesquelles l'obéissance, la garde d'un objet, la recherche d'objets perdus dans le terrain, le coucher libre, le travail du flair avec recherche d'une personne étrangère, l'attaque d'un pseudo-malfaiteur. Ce concours mérite le déplacement d'un nombreux public, car un conducteur consacre des centaines et des centaines d'heures pour éduquer son chien. Il a donc droit à un encouragement et pourquoi pas à un coup de chapeau

G. Bd

Course de voitures «Caisnes à savon» de Grolley

Les habitants de la région de Grolley - Ponthaux et environs ont eu le privilège d'assister à la course de voitures «Caisnes à savon» organisée par le C.C. Grolley. Ces joutes automobiles se sont déroulées sur le magnifique parcours Rond - Bosson - 3 Sapins, commune de Ponthaux. Pour cette journée, 40 coureurs venus de la Suisse romande étaient inscrits pour les 3 manches répartis en 3 catégories. Ces jeunes chauffeurs ont démontré au nombreux public qu'il est encore possible de parcourir de longues distances sans moteur. Vraiment, cette journée a été une réussite, car par la même occasion les habitants du quartier des 3 Sapins bénichonnaient. C'est dans une ambiance folle que cette manifestation s'est terminée par la proclamation des résultats et la distribution des prix à la cantine érigée pour cette journée sportive.

Raymond Chenaux



Dimanche 16 et

lundi 17 octobre 1977

BENICHON DE CHATEL-SAINT-DENIS



Dimanche à 10 h. 30:

Arrivée du train à vapeur de le Bénichon et dense d'ouverture de le Fête per le Conseil communal.

15 h. Grand cortège «Le Veveyse, du rivege à l'alpe» avec le concours de le fenfere de l'Automne, les Vanniers, les ermeillis et le soliste BERNARD ROMANENS de le Fête des Vignerons, les fenfars d'Epalinges, des Monts de Corsier et de Promesens, les cevaliers de Villars, les mejorettes de Fribourg.

Un spectacle exceptionnel avec la colloboretion des sociétés locales, vingt-deux groupes et dix chers fleuris, le groupe folklorique «Les Cherdonnerets» de Treyveux et l'Institut St-François de Sales.

Animation sur deux podiums, productions avec le concours de le TV romende et Alein Berrière.

Dimanche 23 octobre: Grand recrotzon

CHATEL-SAINT-DENIS

AU CERCLE D'AGRICULTURE

Dimanche 16 et lundi 17 octobre

GRANDE BENICHON

Bal avec orchestre champêtre

Jembon et seucisson de le borne

Vins 1er choix, bonne ambiance

Recrotzon:
dimanche 23 octobre

Famille Villard-Jaquier
Tél. 021/56 70 53



BENICHON DE CHATEL-ST-DENIS

une fête populaire bien enracinée

Interview

de M. Frédy Monnard, président de l'Union des sociétés locales de Châtel-St-Denis, depuis 1973. Cet homme très dynamique dont la popularité dépasse nos frontières, est aussi président de la Commission pour le nouveau complexe sportif, président du nouveau Groupe folklorique de le Veveyse, président de l'Association fribourgeoise des meîtres-coiffeurs, et président de le Caisse-maladie «L'Avenir».

L'USL a une mission bien précise qui est celle de coordonner les manifestations qui sont organisées tout au long de l'année. Elle a également la responsabilité de préparer un programme qui donne satisfaction à toutes les sociétés affiliées. En plus de cela, l'USL a le devoir d'organiser différentes manifestations, comme la fête nationale du 1er Août qui a lieu une fois à Châtel-St-Denis, l'année suivante aux Paccots et ainsi de suite. La manifestation de cette année a été fréquentée par environ 5 000 personnes. Une autre fête organisée par l'USL, c'est la Bénichon qui déroule ses fastes le troisième dimanche d'octobre. C'est la fête des retrouvailles, celle qui marque la désalpe, les vendanges et la fin des récoltes. Elle a pris une certaine ampleur ces dernières années, grâce à son magnifique cortège qui attire un très nom-



Quelques armaillis de la Fête des Vignerons

FI - D'abord, qu'est-ce que l'USL, quels sont ses buts et combien groupe-t-elle de sociétés culturelles et sportives?

F. Monnerd - L'USL est l'Union des sociétés locales de Châtel-Saint-Denis, organe qui groupe actuellement vingt-six sociétés culturelles et sportives. Ce sont la fanfare, le chœur mixte, les Armaillis de la Fête des Vignerons, les Armaillis de la Veveyse, la Société de jeunesse, la Société de développement, le groupe GFM, les Colonies de vacances, la Société des carabiniers, le Football-Club Châtel, le tir au pistolet et au petit calibre, la société des pêcheurs, la société des artilleurs, le club des lutteurs, le club de quilles, le Moto-club, le Ski-club, le club alpin, le groupe FOBB, l'Union ouvrière, le Cercle radical-démocratique, le Cercle catholique, le Cercle d'Agriculture, la société fédérale de gymnastique, et le nouveau groupe folklorique de la Veveyse. Il faut préciser encore que la plupart de ces sociétés ont des sous-sections dont la liste serait trop longue à énumérer.

breux public de la Riviera vaudoise et du pays de Fribourg. Nous avons encore le tableau d'honneur des sociétés qui a lieu le dernier dimanche d'octobre. Cette réception permet de féliciter et d'honorer les lauréats des manifestations culturelles et sportives.

FI - Pouvez-vous nous expliquer le pourquoi d'un si grand nombre de sociétés à Châtel-St-Denis?

Toutes les sociétés ont la profonde conviction d'apporter quelque chose de bienfaisant et d'agréable à la population. Récemment, deux nouveaux groupements ont été admis au sein de l'USL, ce sont la FOBB et le groupe folklorique de la Veveyse. Ce dernier sera le bienvenu dans notre district où il n'existe aucun ensemble folklorique. Il se mettra à disposition de l'autorité communale pour des réceptions, de la société de développement pour accueillir des délégations touristiques de chez nous et d'ailleurs, ainsi que des sociétés culturelles et sportives à l'occasion de manifestations. Si nous avons un si grand nombre de groupe-

Grand choix de chaussures pour toutes saisons:

Chez **Claude Genoud**

Grand-Rue 81

Châtel-St-Denis

Tél. 021/56 73 76

Bénichon de Châtel-St-Denis

16 et 17 octobre 1977

ments dans notre cité, c'est parce que la ville de Châtel-St-Denis est très vivante et que tous les habitants s'intéressent à ces différentes activités.

FI - Comment se présentera le Bénichon de cette année?

La Bénichon de cette année aura un caractère très particulier pour la simple raison que la TV romande sera présente pour donner une image du cortège sur le petit écran. Elle a déjà réalisé un film dans des chalets d'alpage, sur la fabrication du fromage, la vie à la montagne, etc. Tout cela passera dans une émission appelée «Le nez dans les étoiles» qui passera le lundi 17 octobre. Au cortège dont le thème est «La Veveysse, du rivage à l'alpe», on y verra des chars qui représenteront le vignes, la vie au chalet, la fabrication du fromage, etc, les armailis de la Fête des Vignerons, des fanfares vaudoises et fribourgeoises, un groupe de cavaliers du manège de Villars, et des groupes folkloriques qui arriveront par le train baptisé «La Bénichon de Châtel-Saint-Denis». L'an passé, la troupe des majorettes de Marly avait obtenu un vif succès, raison pour laquelle, nous avons décidé que la beauté féminine soit présente à cette manifestation. Ce sont les majorettes de Fribourg qui, cette année, défileront dans les rues de notre cité.

FI - M. Monnerd, n'est-il pas vrai qu'un groupe folklorique a été fondé récemment et que vous êtes le principal animateur?

Je suis l'un des initiateurs de ce groupe folklorique qui a été constitué récemment. En ma qualité de président, je puis dire qu'il a pris un bon départ. Il compte aujourd'hui une quarantaine de membres bien décidés à en faire un véritable fleuron du folklore fribour-

geois. Ses membres ne sont pas seulement recrutés dans la cité châteloise, mais également dans les environs. La préparation des danses va bon train et nous avons demandé à M. Maurice Colliard, ancien directeur de la fanfare de Châtel, de nous composer quelques partitions musicales qui soit du folklore typique de la Veveysse sur la base de légendes de la région. Actuellement, nous avons beaucoup plus de filles que de garçons, c'est pourquoi, j'aimerais profiter de cette interview de Fribourg-Illustré, pour lancer un appel aux jeunes gens qui s'intéressent à la danse, de prendre contact avec le président. Ils seront accueillis les bras ouverts.

Il n'est pas question de faire de la concurrence au folklore de la Gruyère, car le costume des membres de notre groupe folklorique aura probablement l'allure de celui des armailis de la Fête des Vignerons 1977. Vous savez l'histoire qui dit que de Fribourg il ne vient que la bise et les impôts. Sachez que Châtel-St-Denis est la commune la plus vaudoise du canton de Fribourg et la plus fribourgeoise du canton de Vaud. Les gens de la Veveysse sont très indépendants, raison pour laquelle, ils choisiront un costume authentique et un folklore de leur terroir. Ce groupe folklorique sera complété de lanceurs de drapeau et de buissons ainsi que de joueurs de cor des Alpes. L'an prochain, il demandera son admission au sein de la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes, ce qui lui permettra de mieux connaître d'autres ensembles folkloriques de chez nous, et de participer à des manifestations en et hors les murs. La population de la Veveysse a donc raison de se réjouir...

Interview réalisée par
Gérard Bourquenoud

Deux animateurs de la Bénichon de Châtel-St-Denis. De gauche à droite, MM. Frédy Monnard, président de l'USL, et Michel Pilloud, président de la Société de développement



Café-Restaurant

DE LA VEVEYSE CHATEL-ST-DENIS

Famille H. Raemy-Zosso

Tél. 021/56 70 75

Entrecôte du Patron
Trois menus de Bénichon à choix
Jambon à l'os
Civet de chevreuil

Pizza et spécialités de desserts à la crème

Restauration soignée, cave réputée -
Salles pour sociétés

CHATEL-ST-DENIS

Café-Restaurant de la Place

les 14, 15, 16 et 17 octobre

Grande Bénichon



4 menus de bénichon à choix

SPECIALITES DE CHASSE
Civet-Noisettes-Selle etc.
et sa grande carte

Bonne ambiance avec le
Trio Tony et sa chanteuse

Recrotzön les 22 et 23 octobre

Fam. Tornabé
Tél. 021/56 70 54

Spécialité de fondue fribourgeoise
ou moitié-moitié

MAURICE MAILLARD

Châtel-St-Denis

Boulangerie-Pâtisserie

Pains d'anis, cuchaules et moutarde de bénichon

Au Tea-Room DO-RE-MI - Meringues et coupes Maison

Tél. 021/56 70 35

CHATEL-ST-DENIS

Buffet de la Gare

Dimanche 15 et lundi 16 octobre

MENU DE BENICHON

SPECIALITES DE LA CHASSE
ET SPECIALITES FRANCAISES

Ambiance et danse avec LES TEXANS

Se recommande: Marcel Dewarrat

Tél. 021/56 70 80

CHATEL-ST-DENIS

A La Crèmerie

Toujours les glaces maison et les fruits de saison
accompagnés de la fameuse crème de CHATEL

Tél. 021/56 71 87

A. Périsset

Armée Suisse

Une journée avec le Rgt inf mont 7

(Texte et photos G.Bd)

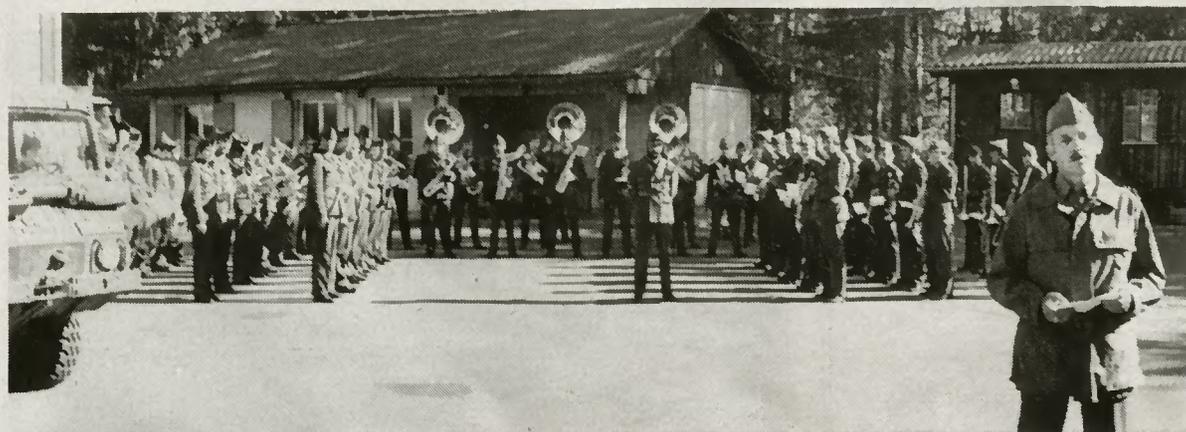
Le Rgt inf mont 7, commandé par le colonel François Briod, de Fribourg, a accompli cette année sous cours de répétition dans un pays merveilleux par ses montagnes, sa verdure et ses maisons fleuries; le district de Saanen. Ce régiment fribourgeois a mobilisé 2 300 hommes répartis dans le bataillon 14 (major André Genoud), le bataillon 15 (major Pierre Aeby), le bataillon 16 (major Charles Grandjean), le bataillon



Le colonel François Briod, cdt du rgt inf mont 7

lon 7 (major Marius Barras), la Compagnie EM (capitaine Dominique Chavallaz), la compagnie de renseignements 7 (capitaine Guy Hertzog), la compagnie grenadiers mont 7 (capitaine Dominique de Weck), la compagnie DCA 7 (capitaine Claude Chassot), la compagnie ach 7 (capitaine Pierre Tercier), le gr trsp auto 10 (major René Roth), et le P camp ad'hoc 103 (plt Ewald Lozetan).

La fanfare du Rgt 7. Au premier plan, le major Marius Barras, commandant du bat 7



Une brochette de personnalités attentive à la démonstration



Premiers secours aux blessés

La centrale téléphonique du Régiment 7



L'occasion nous a été donnée de les voir à l'œuvre durant la deuxième semaine de service. Ils ont fait grande impression. Que ce soit sur le plan des installations de lignes téléphoniques, au maniement des armes, dans les premiers secours apportés aux blessés, à la culture physique ou aux instruments de musique, partout l'enthousiasme y était. Une instruction toujours bienvenue pour une troupe comme le Rgt inf mont 7 qui, cette année, a bénéficié de trois semaines de soleil.

Cette journée d'information organisée à l'intention des autorités et de la presse, était honorée de la présence de



Des téléphonistes au travail

MM. Joseph Cottet, conseiller d'Etat, directeur militaire; Henri Ballif, président du Grand Conseil fribourgeois; Mme Liselotte Spreng, conseillère nationale; Félix Monney, chef de service à la direction militaire; du major Claude Jeanneret, chef de service «Armée + Foyer» de la div mont 10; Johannes Friedly, préfet du district de Saanen; major Henri Fragnière, cdt du bataillon 11 du Rgt de soutien 1; capitaine Philippe Schaller, adj rgt inf mont 7; et le capitaine René Devaud, adj bat int mont 7. Tous les invités ont été accueillis par le colonel Briod qui leur adressa de gentilles paroles et la fanfare du rgt inf mont 7 qui, sous la direction du sgtm Pascal Favre, joua quelques partitions de son riche répertoire. Au cours du repas qui fut servi à Gstaad, M. Joseph Cottet, chef du Département militaire du canton de Fribourg, a relevé l'excellent esprit de camaraderie qui existe au sein de la troupe et qui favorise les contacts. Il se déclara également très satisfait de la tenue et de la discipline des hommes qui font la fierté d'un pays qui se veut libre et heureux.

Entre l'église...

En buvant trois décis...

Un Marlynois appelé communément «Zizi» qui rentrait d'un voyage à l'étranger, a rencontré des copains qui l'ont invité à boire trois décis au bistrot du coin. La compagnie était si agréable, que notre gaillard est resté en panne jusque tard dans la nuit. Vers 4 heures du matin, il regagne son domicile en titubant la moindre.

Sa femme qui l'attendait depuis la veille, lui dit:

- C'est le moment de rentrer?

Et «Zizi» de répondre:

- Je ne rentre pas, je viens chercher de l'argent.

Histoire de lunettes

A la récréation Schwester Luzina s'en allait à l'Académie pour prendre les dix heures. Nous, on allait s'acheter un «Weckli» (petit pain) chez la maman de Loulou Golliard; après, nous, les garçons, on «Tschoutait dans le pê-tchube» (football) sur le chemin entre la villa du Dr de Buman et l'Académie. Un jour Francis Lang envoya un Bombenschuss juste au moment où Schwester Luzina sortait de l'Académie et elle reçut le ballon en plein dans la figure avec naturellement les Brillen kaputt; après s'être excusé, il ramassa les briques et après l'école il les porta délicatement chez M. Yantz l'opticien pour les faire *rebletzer*; quand il apprit que c'était pour une sœur il dit à Francis que ça ne coûterait rien, mais comme c'étaient des Spezial-Brillen, le *rebletzage*, ça durerait une semaine; nous, on était content en pensant qu'on aurait *picousse* pendant une semaine. Mais l'après-midi, en arrivant à l'école, on constata que Schwester Luzina portait des lunettes de rechange, même plus belles qu'avant, comme dans la chanson du «Vieux-Chalet», et ce fut la fin du beau rêve.

Prêts à toutes les «kouenneries»

Comme il se doit, les fillettes étaient gentilles et ne donnaient pas de «Sorgen» (soucis) à la Schwester, mais nous, les garçons, c'était une autre paire de manches.

A cette époque, il y a cinquante ans de ça, il n'y avait pas beaucoup d'autos et on avait la sale habitude de nous pendre à chaque *wägelè* qui passait; ça raccourcissait le chemin de l'école, mais pas toujours. Un jour je m'étais accroché à un char de marché, à la rue de Romont, je décidai tout à coup de traverser la rue, mais à ce moment surgit un side-car Harley-Davidson qui me «passa dessus». Les passants affolés me ramassèrent et me transportèrent au Romand, où l'on diagnostiqua quelque *bletz* à la figure et au genou, mais rien de grave; une fois *rebletzé* avec de la teinture d'iode, quelques bouts de sparadrap et une «Citronnelle» le Monsieur de la Harley me donna encore un franc.

A méditer!

Il est absurde de prier le matin et de se conduire, le reste de la journée, comme un barbare.



Montrer son postérieur n'est pas un attentat à la pudeur

Une femme d'un canton voisin, qui avait un différend avec une voisine, s'est permise de montrer son postérieur en guise d'insulte. La lésée, qui était accompagnée d'un enfant, déposa plainte pour attentat à la pudeur. Le Tribunal de sa ville a condamné le dévergondé à payer une amende. Celle-ci fit recours auprès du Tribunal cantonal, mais ce dernier a maintenu l'amende qui lui était infligée. Aidée par un avocat, elle décida de faire recours auprès du Tribunal fédéral qui a admis le pourvoi, annulé l'arrêt attaqué et renvoyé la cause à l'autorité cantonale pour qu'elle libère la recourante de toute condamnation pour attentat à la pudeur des enfants et outrage public à la pudeur. Cette instance judiciaire a également précisé qu'il n'est pas perçu de frais de justice en notifiant que la caisse du Tribunal fédéral versera à la recourante une indemnité de 500 francs. Nous ne sommes pas en mesure de dire s'il a tort ou raison.

Selon le Robert, dictionnaire de la langue française, les fesses ne repré-

sentent eucun caractère sexuel. «N'est en effet sexuel que ce qui se rapporte aux fonctions de reproduction particulière. ... de l'homme et de la femme, ou que ce qui concerne l'accouplement, les comportements qu'il détermine et ceux qui en dérivent. Le postérieur n'étant pas chez les humains destiné à la reproduction, son exhibition, dans la mesure où elle est sans rapport avec un comportement dérivant de l'accouplement, n'a rien de sexuel».

Un fait de ce genre est plutôt rare dans notre pays reconnu comme civilisé. C'est pourquoi, même si le Tribunal fédéral a donné raison à cette femme qui a osé montrer son postérieur à une voisine, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Pour conclure, prenons l'exemple d'une jolie fille qui e plaisir à montrer ses belles jambes comme c'est le cas parfois dans notre magazine qui cherche à faire plaisir à un catégorie de gens comme à ceux qui aiment la musique, le sport, le folklore, etc. Pour l'instant, notre journal n'a jamais été trop loin, il e même tenu dignement la ligne de conduite qui lui est dictée et imposée. Que ceux et celles qui voient d'un mauvais œil ou n'apprécient guère ce genre de photo, sachent que ce n'est ni de l'exotisme, ni de la pornographie et encore moins un attentat à la pudeur. Etes-vous d'accord avec nous?

Le rat des champs



Une église du pays

...et
la pinte



TELEVISION FRANCE 3

Sélection du 8 au 21 octobre

Samedi 8 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La Télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Samedi entre nous
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Cavalcade
20.30 Histoire vraie

Dimanche 9 octobre

10.00 Spécial mosaïque
10.30 Mosaïque
12.00 au début du film relais des Emissions de TF 1
16.52 FR 3 Actualités
16.55 Les grands fleuves, reflets de l'histoire
17.50 Espace musical
19.00 Hexagonal
19.55 FR 3 Actualités
20.05 Cheval mon ami
20.30 L'homme en question
21.30 Festival de Deauville
22.20 FR 3 Actualités
22.30 Beau geste

Lundi 10 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Tribune libre
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Dans la chaleur de la nuit

Mardi 11 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La première balle tue

Mercredi 12 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La Télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Mash

Jeudi 13 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Le trefle à cinq feuilles

Vendredi 14 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse

19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Vendredi
21.30 Les grands fleuves, reflets de l'histoire
22.25 FR 3 Actualités

Samedi 15 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Samedi entre nous
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Outre-Mer
20.30 Boris Godounov

Dimanche 16 octobre

10.00 Spécial mosaïque
10.30 Mosaïque
12.00 au début du film relais des Emissions de TF 1
16.52 FR 3 Actualités
16.00 Les grands fleuves, reflets de l'histoire
17.50 Espace musical
18.45 Spécial Dom-Tom
19.00 Hexagonal
19.55 FR 3 Actualités
20.05 Cheval mon ami
20.30 L'homme en question
21.30 Trois scènes avec Ingmar Bergman
21.55 Technique de l'Email
22.20 FR 3 Actualités
22.30 L'intrigante de Saratoga

Lundi 17 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales

19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Le jour et l'heure

Mardi 18 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La Télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Johnny Guitare

Mercredi 19 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Esprit de suite

Jeudi 20 octobre

12.15 à 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Faustine et le bel été

Vendredi 21 octobre

12.15 18. Relais des Emissions de TF 1
18.45 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Vendredi
21.30 Les grands fleuves, reflets de l'histoire

Photo parue dans notre édition du 7 septembre 1977

Cette fontaine aménagée dans un magnifique parterre de fleurs se trouve à l'entrée de Bulle, plus précisément à la rue de Vevey. A l'arrière plan, il y a le bâtiment de la Société électrique de Bulle.

Index des personnes qui ont donné une réponse exacte:

Aimé Berset, Ch. des Eaux-Vives 1, Villars-sur-Glâne; Gilberte Gobet, Pays d'Enhaut 8, Bulle; Béatrice Borcard, Grandvillard; Suzanne Pittet, La Joux; Suzanne Rouiller, Zurich; Thérèse Losio, Porsel; Paul Pesse, La Joux; Marthe Clerc, 23, rue Epenex, Ecublens; René Scherly, Villaret, La Roche; Jean-Paul Rey, Villaret 561, La Roche; Fernand Dey, Sionge 35, Bulle; Maria Guillaume, Villariaz; Marie-Thérèse Baechler, Lussy; René Menoud, Chavannes-sous-Orsonnens; Anne-Thérèse Bussard, Riaz; Léon Molleyres, Progens; Denis Cochar, Rue de Gruyères 41, Bulle; Denise Pasquier, Majeux 9, Bulle; Hermine Pasquier, Les Carrets, Le Pâquier; André Blanc, Corbières; Cécile Pasquier, rue du Moléson 1, Bulle; J. Jaquet-Chassot, 1, rue du Moléson, Bulle; Marie-Louise Oberson, Vuadens; Oscar Leoní, rue du Moléson 1, Bulle; Marie-Louise Gremion-Dématraz, rue de la Peyreyre 596, La Tour-de-Trême; Maurice Andrey, Cerniat.

La gagnante au tirage au sort est: Maria Guillaume, Villariaz

Un abonnement gratuit durant trois mois à Fribourg-Illustré (Aucun argent n'est versé au gagnant. Vous pouvez l'offrir à un parent).

Avez-vous de l'œil?



Reconnaissez-vous cet animal?

Délai de l'envoi des réponses: 12 octobre

Tout ce qui arrive après cette date n'est pas pris en considération

Notre adresse:

Rédaction de Fribourg-Illustré, 35, rte de la Glâne, 1701 Fribourg

Le renouvellement de votre abonnement à Fribourg-Illustré est non seulement une preuve d'attachement à notre magazine, mais un encouragement pour la rédaction de toujours mieux vous servir sur le plan culturel, sportif et récréatif.

L'abonnement pour 1978 ne coûte que Fr. 38.70

Communication

L'abondance de matière sur l'activité des Fribourgeois du dehors nous oblige à renvoyer dans notre prochaine édition, les reportages sur la soirée du dixième anniversaire de l'Amicale d'Yverdon et la bénédiction d'un drapeau par «La Marjolaine» à Genève. Il en est de même pour le reportage «Que la Suisse est belle».

TELEVISION ROMANDE

Sélection du 8 octobre au 23 octobre

Samedi 8 octobre

14.45 La Charge des Cosaques
16.10 Les ensembles de cuivre de Suisse romande
16.20 Grand Rendez-vous Francophone 1977
17.30 Téléjournal
17.40 Bugs Bunny
17.55 Richelieu
18.55 OK-KO
19.30 Téléjournal
19.45 Loterie suisse à numéros
19.55 Rendez-vous
20.25 La vedette des «Oiseaux de nuit»
20.35 Les grands explorateurs
21.25 Les oiseaux de nuit
22.45 Sport

Dimanche 9 octobre

10.00 Messe pontificale
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hebdo
11.30 Table ouverte
12.45 La Cloche tibétaine
13.40 Dimanche mélodies
16.00 Concours international d'exécution musicale Genève 1977
16.45 Le carrousel du dimanche
17.30 Téléjournal
17.35 Au-delà de l'horizon
18.30 A Montréal: des chrétiens dans la ville
18.50 Les actualités sportives
19.30 Téléjournal
19.45 Sous la loupe
20.00 Au Plaisir de Dieu
20.55 A vos lettres
21.15 All you need is love
22.05 Vespérales
22.15 Téléjournal

Lundi 10 octobre

17.00 Point de mire
17.10 Au Pays du Ratamiau
17.30 Téléjournal
17.40 La Récré du Lundi
18.05 La grande cocotte
18.30 Pili
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 Destins
21.40 André Gagnon

Mardi 11 octobre

14.50 Point de mire
15.00 TV-Contacts
17.30 Téléjournal
17.40 La Récré du Mardi
18.05 Courrier romand
18.30 Pili
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure

19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.10 Passe et gagne
20.20 Tell quel
21.10 Lolita

Mercredi 12 octobre

17.00 Point de mire
17.10 Au Pays du Ratamiau
17.30 Téléjournal
17.35 Objectif
18.15 L'antenne est à vous
18.35 Pili
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 La Promesse de l'Aube
22.00 O piano
22.40 Sport

Jeudi 13 octobre

15.35 Point de mire
15.45 Les Contrebassiers de Monflet
17.10 A bon entendeur
17.30 Téléjournal
17.40 Chronique montagne
18.05 Courrier romand
18.30 Pili
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 Temps présent
22.20 L'antenne est à vous

Vendredi 14 octobre

17.00 Point de mire
17.10 Au Pays du Ratamiau
17.30 Téléjournal
17.40 Il faut savoir
17.45 Agenda
18.30 Pili
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 N'ayez pas peur de Thomas B
21.55 La leçon de théâtre

Samedi 15 octobre

13.30 Télé-Révista
13.45 Un' ora per voi
14.45 L'Odyssée du sous-merin Nerka
16.15 Folklore
16.45 Atelier 77
17.30 Téléjournal
17.40 Bugs Bunny
17.55 Richelieu
18.55 OK-KO
19.30 Téléjournal

19.45 Loterie suisse à numéros
19.55 Rendez-vous
20.25 Les cinq dernières minutes
21.55 Beaud in touch
23.05 Sport

20.20 Mosaïque
21.15 Le santé à un prix
22.40 Sport

Jeudi 20 octobre

15.00 Football
17.30 Téléjournal
17.40 2e Festival folk, Nyon 1977
18.05 Courrier romand
18.30 Pili
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 Temps présent
21.20 Des yeux pour entendre
22.35 L'antenne est à vous
23.00 Football

Vendredi 21. octobre

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiau
17.30 Téléjournal
17.40 Il faut savoir
17.45 Agenda
18.30 Pili
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 Les Pretendants de Madame Berrou
21.50 Le leçon de Théâtre
23.00 Chamionnat du monde de lutte libre

Samedi 22 octobre

13.45 Un' ora per voi
14.45 Michel Strogoff
16.45 Atelier 77
17.30 Téléjournal
17.40 Bugs-Bunny
18.55 OK-KO
19.30 Téléjournal
19.45 Loterie suisse à numéros
19.55 Rendez-vous
20.25 Les oiseaux de nuit
21.35 Lutte libre
22.45 Sport

Dimanche 23 octobre

10.15 Il balcon tort
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-Hebdo
11.30 Table ouverte
13.40 Dimanche-mélodies
16.45 Le Carrousel du dimanche
17.30 Téléjournal
18.30 Présence catholique
18.50 Les actualités sportives
19.30 Téléjournal
19.45 Sous la loupe
20.00 Au plaisir de Dieu
20.55 A vos lettres
21.15 All you need is love
22.05 Vespérales
22.25 Lutte libre amateurs

BROC

Une alerte octogénaire

Mme Ida Dumas, a eu récemment le bonheur de passer le cap de ses 80 ans. Cet événement a été fêté à Villaboud où la jubilaire a passé une grande partie de son existence et où sont établis deux de ses enfants.

Une messe célébrée en la chapelle de Notre-Dame du Bois par l'abbé Mailard, révérend curé de Sorens, a réuni toute la famille qui compte plusieurs enfants, vingt-quatre petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Au



cours d'un repas, Mme Dumas a été complimentée comme elle le méritait. Nous lui adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux pour de multiples années de bonheur au milieu des siens.

Fribourgeois nous sommes, Fribourgeois nous resterons



Hommage aux défunts

Afin d'éviter toute erreur dans nos nécrologies, nous prions les familles concernées de nous envoyer une documentation suffisante qui nous permettra de rendre au leur l'hommage exact qu'il mérite. Nous remercions ici les personnes qui se donnent la peine de nous fournir

des textes déjà rédigés. Nous prions les familles dans le deuil de trouver ici l'expression de notre sympathie et de nos sincères condoléances.

Fribourg-Illustré



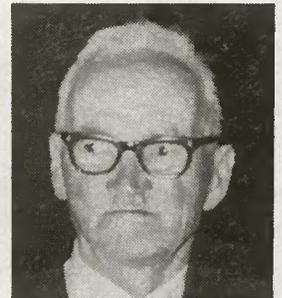
Charles Genoud
CHATEL-ST-DENIS

Agriculteur avisé, toujours en marche vers le progrès, M. Charles Genoud a été durant quarante-cinq ans le dévoué et compétent secrétaire du Syndicat d'élevage de Châtel-St-Denis. Très attaché à sa terre, il était un parfait connaisseur de bétail. Il a été enlevé à l'affection des siens à l'âge de 74 ans. Son départ a plongé toute sa famille dans un profond chagrin.



Pierre Murith
BULLE

Hôtelier retraité, M. Pierre Murith avait notamment exploité avec compétence l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marsens durant plus de trente ans. Très attaché à sa Gruyère natale, officier, chasseur, tireur, chanteur, il laisse à chacun le meilleur souvenir. Il était âgé de 83 ans.



Auguste Liard
VUISTERNENS-EN-OGOZ

Avec les modestes revenus qu'il tirait de sa profession de scieur, dans laquelle il excellait et qu'il exerça pendant 40 ans au service de la même entreprise, Auguste Liard accomplit le tour de force d'élever une famille de 11 enfants, dont la plupart étaient encore en bas âge lorsque, en 1942, il perdit sa chère compagne, née Germaine Nissille, à la suite d'une tragique erreur de diagnostic du médecin traitant. Non moins tragique fut pour lui la disparition d'un fils à la fleur de l'âge.

Son grand courage et sa ténacité à toute épreuve lui permirent néanmoins d'assumer pleinement sa lourde tâche de père de famille nombreuse, pour l'accomplissement de laquelle il fut efficacement secondé par sa fille aînée. Il put également compter sur l'appui spontané de tous ses enfants auxquels il sut inculquer les robustes vertus qu'il pratiquait lui-même.

Très estimé de son employeur pour ses capacités et sa ponctualité, Auguste Liard ne prit sa retraite qu'au seuil de sa 70^e année. Dès lors, il put enfin jouir d'une paisible vieillesse tout en s'occupant activement de son lopin de terre et de l'aménagement de sa maison où ses enfants lui rendaient de fréquentes visites. Choyé et vénéré par ses 6 garçons et ses 4 filles, il eut la satisfaction de voir que tous avaient réussi dans la vie. Mais une dernière épreuve survint sous la forme d'un mal surnois qui eut raison de sa robuste constitution alors qu'il était dans sa 83^e année. Il s'est endormi dans la paix du Seigneur au foyer de sa fille cadette qui l'avait entouré de ses bons soins durant sa maladie. Tel fut la vie exemplaire de cet homme de grand mérite.



Louis Rossier
VUADENS

Agriculteur, ancien cafetier, M. Louis Rossier a été ravi à l'affection des siens à l'âge de 69 ans. Durant sa vie, hélas trop courte, son activité a été intense. De caractère droit et bon, son souvenir restera à jamais gravé dans le cœur de sa grande famille et de tous ceux qui l'ont connu et aimé.



André Bochud
CERNIAT

Après avoir été menuisier-charpentier, le métier de son père, M. André Bochud opta pour chauffeur dans l'entreprise Grisoni. D'un caractère paisible et serviable, il aimait rendre service à son entourage. Il a été ravi à l'affection de son épouse et des siens à l'âge de 51 ans seulement, après avoir supporté avec beaucoup de courage et de patience une cruelle maladie durant trois mois.



Martin Schouwey
NEIRIVUE

Ce jeune garçon serviable, toujours gai et souriant, estimé de tous, surtout par son père, car il aimait aider son père aux travaux de la terre, a été victime d'un atroce accident. Il n'avait que 14 ans lorsqu'il a été ravi à ses parents, ses huit frères et sœurs. Quelle douloureuse épreuve pour toute sa famille. L'image qui nous reste de Martin Schouwey est allée à un visage d'enfant aux yeux étonnés, ouverts sur la vie.



Jeanne Théraulaz
LA ROCHE

Née Gaillerd, Mme Jeanne Théraulaz-Toffel s'est éteinte après une longue maladie à l'âge de 82 ans. Sa vie fut consacrée entièrement à sa famille. Son courage, son bon cœur, sa simplicité et sa bonté étaient appréciés des siens et de son entourage. Elle a su garder en tout temps une chrétienne sérénité.



Conrad Tena
ALBEUVE

Le défunt travaille la terre puis en forêt. Depuis un quart de siècle, il était manoeuvre dans l'entreprise Gurtner Frères à Albeuve. Avec sa femme qu'il choyait, il élève quatre enfants. M. Conrad Tena s'en est allé après un mois de maladie. Il était âgé de 59 ans. Ceux qui l'ont connu ne l'oublieront pas dans leurs pensées.



Marius Pasquier
BROC

Il eut toujours un caractère joyeux et souriant, malgré que depuis trente-cinq ans, à la suite d'un accident, il était handicapé. M. Marius Pasquier a travaillé durant quarante-huit ans à Nestlé où tout le personnel l'aimait et l'appréciait. Il s'en est allé à l'âge de 71 ans. Il laisse l'image lumineuse d'un vrai chrétien, d'une âme élevée et généreuse.

Veillez me considérer comme nouvel abonné à FRIBOURG-ILLUSTRÉ

Dès le 15 octobre 1977

jusqu'au 31 décembre 1977 8.-

Bulletin d'abonnement

Nom Prénom

Domicile

Numéro postal et localité

Signature

Paiement de l'abonnement à réception du bulletin de versement.

Compte de chèques postaux 17-2851

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à «Fribourg-Illustré», 35, route de la Glâne 1700 Fribourg.

Pompes Funèbres Générales S.

A.

JOUR ET NUIT — TÉL. 22 39 95

Joseph Bugnard

Arcades de la Gare — FRIBOURG



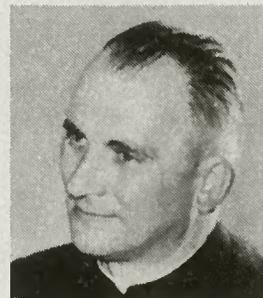
Pauline Esseiva
FRIBOURG

Issue d'une nombreuse famille, Mme Pauline Esseiva a elle-même été la mère de neuf enfants. Couturière, elle s'est vue confrontée seule aux difficultés de la vie depuis 1940, date à laquelle elle a perdu son cher mari. D'une générosité exceptionnelle, cette bonne maman supporta avec un admirable courage cinq ans de maladie. Elle était âgée de 86 ans lorsqu'elle a été ravie aux siens. Cette chère maman laisse un éternel souvenir à sa famille et ses proches.



Pierre Abriel
VILLARSIVIRIAUX

Le défunt travaillait dans les ateliers CFF à Yverdon où il laisse le souvenir d'un homme consciencieux, courageux, souriant et bon. Avec son épouse et ses trois enfants, il avait construit un chalet au pied du Gibloux pour y vivre sa retraite. Le destin en a décidé autrement, M. Pierre Abriel s'est éteint à l'âge de 62 ans, après une courte maladie.



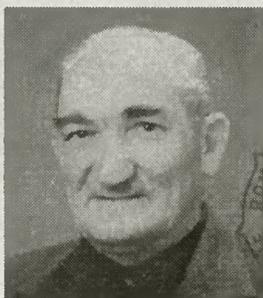
Abbé Walter Kreuter
COURTEPIN

Issu d'une famille bernoise, l'abbé Walter Kreuter fit ses études au Petit Séminaire de Montmagny, puis au Grand Séminaire de Versailles où il fut ordonné prêtre en 1944. Après avoir été vicaire à Montfort, il devint curé de Voisins-le-Bretonneux. En 1952, il sollicita une paroisse en Suisse. Il fut d'abord accueilli comme auxiliaire de la paroisse d'Ueberstorf où il a accompli son ministère durant quatre ans. Il fut ensuite curé de Pont-la-Ville, puis de Porsel. En 1963, il était nommé recteur de Courtepin. En 1975, il était nommé curé de cette même paroisse. Il s'appliqua à faire aimer l'Évangile. Il resta prêtre jusqu'à ses derniers instants. Il était âgé de 66 ans. Que son Éternité soit douce et sereine.



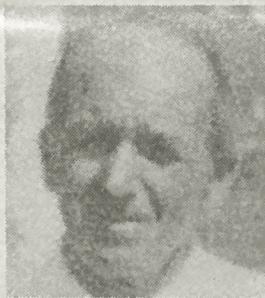
Alfred Yerly
VILLARS-SUR-GLANE

Employé CFF, M. Alfred Yerly était un bon camarade pour ses collègues de travail. Il a gardé la patience dans les épreuves, la force et la résignation dans la souffrance. On a vu sur son visage comme un doux reflet de la sérénité de son âme. Il s'en est allé à l'âge de 59 ans, laissant dans la peine, une femme qui le choyait.



Marcel Chassot
CHAVANNES-LES-FORTS

Maçon de profession, M. Marcel Chassot était toujours gai et aimait son métier. Durant vingt-cinq ans, il fut membre de la Cécilienne d'Orsonens, puis du chœur mixte de Siviriez où il devait recevoir au printemps prochain sa médaille «Bene Merenti». Une cruelle maladie a eu raison de sa forte constitution et l'emporte après deux mois de souffrances. Il était âgé de 61 ans. Pour son épouse, sa famille et ses amis, cette séparation est une douloureuse épreuve.



Georges Bise
MURIST

Cadet d'une famille de neuf enfants, M. Georges Bise exerçait la profession d'agriculteur. Avec sa charmante épouse, il élève une famille de quatre enfants. Il a travaillé la terre avec amour et acharnement. La disparition de M. Bise cause un grand vide au sein de sa famille et dans le village de Murist où la population aimait le rencontrer. Il était âgé de 70 ans.



André Maillard
ST-MARTIN

Le défunt était un agriculteur avisé et très attaché à sa terre. Il fut durant dix-huit ans garde-génisse de confiance et toujours disponible. Cet homme au courage exemplaire, a supporté une longue maladie, à la suite de laquelle il a rendu le dernier soupir à l'âge de 62 ans. M. André Maillard laisse dans le chagrin une compagne dévouée et aimable.



Léonie Menoud
VUISTERNENS-DT-ROMONT

Sa vie durant, avec discrétion, elle n'a cessé de répandre de la gentillesse, du respect, de se dévouer, non seulement pour son entourage qu'elle chérissait beaucoup, surtout ses deux petites filles. Elle aimait les fleurs qui étaient pour elle une lumière bienfaisante. Elle semait la joie autour d'elle avec une grande intelligence de cœur et un robuste bon sens de terrienne. Mme Léonie Menoud a quitté les siens à l'âge de 60 ans, laissant dans la peine un mari qu'elle choyait.



Placide Gummy
ECUVILLENS

Issu d'une famille terrienne, M. Placide Gummy travailla longtemps dans l'agriculture. Homme consciencieux, calme et dévoué, ses services étaient toujours appréciés par son entourage. Il s'est éteint à l'âge de 75 ans après avoir été pour son épouse qu'il adorait, un mari très fidèle et affectueux.



Julie Colliard
BOULOZ

Née Dénervaud, Mme Julie Colliard était très connue pour son dévouement, sa bonté et sa charité. Elle exerce, en plus des tâches de mère de famille, le métier de couturière. Sa vie a été entièrement consacrée à sa famille, son mari, décédé vingt mois plus tôt, avec lequel elle éleva six enfants. Elle s'est éteinte après une pénible maladie à l'âge de 72 ans. Son courage était exemplaire et elle laisse un vide profond, non seulement pour les siens, mais pour tous ceux qui l'ont connue.

ROBERT GRAND & Fils

Monuments funéraires

BULLE route de Riaz 6

Tél. 029/2 73 22

FRIBOURG route du Jura 2a

Tél. 037/22 31 80



Du 15 septembre

Notre

au 15 octobre

Comptoir du meuble 1977

Nos expositions de Marly et du Mouret vous présenteront à cette occasion un vaste choix de meubles tous styles et toutes dimensions, avec rabais spécial durant cette période

• Vente directe sans représentant • Toutes facilités de paiement • Reprise de vos anciens meubles • Nos **ACTIONS** et nos **OCCASIONS** toujours à des prix très avantageux •

• Tous les vendredis au **MOURET** vente du soir jusqu'à 21.00 heures •

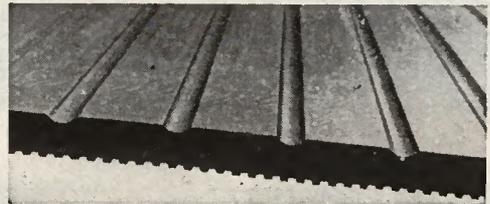
RENÉ SOTTAZ & Cie
Ameublements

Marly Tél. 037/46 15 81
Le Mouret Tél. 037/33 17 08

GEORGES
Mauron

Chauffage - Tous systèmes
Chauffage MONOTUBE (WEGA)
Ventilation - Climatisation
Installations sanitaires

31, route du Jura
1700 Fribourg Tél. 037/26 17 55



Surface inférieure: le profil poreux assure un sol sec. Plus grande isolation et plus grande élasticité.

Surface supérieure: facile à nettoyer. Profil ininterrompu à lignes droites avec bords arrondis.

Tapis d'écurie en caoutchouc

A prix égal vous bénéficiez des conseils du spécialiste. Possibilité de pose par vos soins

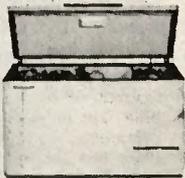
Demandez nos prospectus et listes de prix.

Ed. GOBET & FILS 1627 VAULRUZ
Entreprise de maçonnerie Tél. 029. 2 96 24

Notre offre du Comptoir de Fribourg

LE CONGELATEUR IDEAL ET ECONOMIQUE

bahut BOSCH GTA 40



- capacité utile 380 litres
- compartiment surgélation
- 3 corbeilles + éclairage
- larg. 127, prof. 70, haut. 85 cm

SEULEMENT
Fr. 798.- NET

PROFITEZ DE CETTE OFFRE UNIQUE!

Livraison gratuite - Service - Garantie

INFORMATION

entreprises électriques fribourgeoises

installations courant fort et faible
concession A.B. des PTT



«Je travaille pour payer mes études, et je verse ce que je gagne sur mon compte à la Banque Cantonale.»

« Une étudiante obligée de travailler pour vivre ne roule pas sur l'or, je vous l'assure! Je dois donc me débrouiller avec le peu que je gagne.

Mais grâce à mon compte à la Banque Cantonale, je m'en tire.

Je ne prélève que l'argent qu'il me faut. Le solde reste sur mon compte, il y est en sécurité et rapporte des intérêts.

Je fais ainsi fructifier le peu dont je dispose. Ce n'est pas énorme mais, pour moi, c'est important. »

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG

sécurité assurée



Monseigneur 3 Bg 124
Ernest Gillier
Rue de Vevey 73
1630 Bulle

J.A. 1700 Fribourg 5